

**SOIXANTE- SIXIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14-15 décembre 2016

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

UNESCO/IBE/C.66/P&D

1. Ouverture de la session

1. La 66^e session du Conseil du BIE a été ouverte le mercredi 14 décembre à 10 heures par S.E. le président du Conseil du BIE, Dr. Hamood bin Khalfan AL-HARTHI (Sultanat d'Oman), qui a souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les participants, dont M. Svein Osttveit (directeur exécutif pour l'éducation), qui représentait la directrice générale de l'UNESCO, ainsi qu'aux observateurs de la République d'Azerbaïdjan.
2. Tous les douze États membres étaient représentés à la session. Les représentants de l'Azerbaïdjan étaient présents en qualité d'observateurs. La liste des participants figure à l'annexe VI.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

3. Au cours de l'adoption de l'ordre du jour provisoire, le représentant de la Suisse a déclaré être préoccupé du fait que le budget n'était pas inclus dans les rapports programmatiques qui avaient été distribués au Conseil avant la réunion. Le représentant a également observé que la réception tardive des budgets (au cours de la réunion) rendait difficile la discussion relative à ces derniers, puisque le Conseil n'avait pas eu suffisamment de temps pour les étudier. Par conséquent, il serait impossible pour la délégation de la Suisse d'approuver le budget lors de la réunion du Conseil.
4. Le président a pris note des préoccupations de la délégation de la Suisse, mais a souligné qu'à ce stade, le Conseil devait examiner et adopter l'ordre du jour. Le budget serait examiné en détail dans la section de l'ordre du jour qui lui était destinée. Le président a proposé également de déplacer le point 4 de l'ordre du jour au deuxième jour de la réunion, pour qu'il devienne le point 7, afin que le Conseil ait le temps de lire les documents relatifs à la présentation de M. Svein Osttveit, représentant de la DG.
5. La proposition a été approuvée à l'unanimité et l'ordre du jour amendé a été adopté. (L'ordre du jour et l'ordre du jour explicatif sont joints en annexe I).

DÉCISION

- **Le Conseil adopte l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de la 66^{ème} session du Conseil du BIE avec l'amendement suivant : le point 4 devient le point 7.**

3. Rapport d'activités 2016

UNESCO/BIE/C.66/2

6. Le président a invité la directrice du BIE à présenter les points principaux du rapport sur les activités et du budget de 2016 tenant compte du fait que le rapport détaillé avait déjà été reçu (joint en annexe II).
7. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Mme Marope a souligné que le programme de travail était guidé par les ODD4, l'agenda Éducation 2030, les fonctions principales de l'UNESCO, les documents C/4 et 38 C/5, les Principales lignes d'action, les Résultats escomptés (RE), la nécessité de consolider le statut de Centre d'excellence du BIE et les demandes d'assistance technique et de formation de la part des États membres.
8. La directrice du BIE a présenté les activités exécutées en 2016 dans chacun des six domaines programmatiques à moyen terme. Ces activités ont été organisées en fonction d'objectifs principaux de chaque RE du BIE. Compte tenu des contraintes de temps, un échantillon illustratif d'objectifs essentiels a été utilisé, en se concentrant sur leur impact et sur les défis relevés.

9. Concernant le RE 1, faisant référence à l'objectif de renforcement du rôle normatif du BIE en tant que Centre d'excellence dans le domaine du curriculum et des questions connexes, la directrice a mis l'accent sur les instruments normatifs élaborés; notamment le document provisoire quasi définitif sur *le changement de paradigme en curriculum*, un document de référence décrivant *ce qui constitue un curriculum de qualité ; des lignes directrices pour assurer la qualité des curricula* et un projet de *document avancé sur les compétences futures pour servir de point de référence mondial en matière de conception et d'élaboration des curricula*. Mme Marope a également parlé du lancement du RMC, qui couvre aujourd'hui 127 pays, et de son important rôle dans la validation des instruments normatifs du BIE.
10. En ce qui concerne l'objectif de consolidation du rôle du BIE en tant que leader intellectuel mondial, la directrice a cité les *Réflexions en cours* sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation. Les *Réflexions en cours* sont publiées en ligne et discutées dans le blog. Elles ont traité des questions telles que les STEM, l'EPPE, ce qui constitue un curriculum de qualité, l'évaluation des compétences et de l'apprentissage. Mme Marope a fièrement mentionné que les *Réflexions en cours* sur le *Suivi mondial de l'objectif 4.7 : « Thèmes des cadres curriculaires nationaux »* ont joué un rôle déterminant dans le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2016. En outre, les *Réflexions en cours* ont été publiées et/ou mentionnées par des ministères de l'Éducation, des universités, des organisations sœurs des Nations Unies, la société civile, des ONG, etc. Les documents normatifs du BIE commencent à être utilisés par les États membres pour élaborer et assurer la qualité de leurs curricula, démontrant ainsi la reconnaissance croissante de l'excellence du BIE dans ses domaines de compétence.
11. Le troisième objectif mentionné par la directrice du BIE est l'instrument d'amélioration des capacités par des programmes de formation offerts par le BIE. En 2016, le BIE a lancé son programme de formation dans les États arabes en collaboration avec l'Université Hamdan Bin Mohammed Smart à Dubaï, et en Europe de l'Est et du Centre (Université Vytautas Magnus en Lituanie). De plus, un dialogue avec la République d'Azerbaïdjan est en cours afin que l'Université ADA accueille les programmes de formation de la région Euro Asie. Mme Marope a observé que les programmes de formation sont de plus en plus reconnus, couvrant quatre des six régions de l'UNESCO. Elle a ajouté que c'est l'un des outils d'amélioration des capacités les plus importants de l'UNESCO. De 2010 à 2016, le programme de formation du BIE couvrait plus de 63 pays, soit 32% des États membres. La directrice du BIE a parlé des défis, par exemple le fait que la notion de curriculum en Afrique francophone était peu connue, ainsi que le faible taux de réussite des cours en raison de la charge de travail des participants.
12. Au sujet du quatrième objectif : Offrir une assistance technique sur mesure fondée sur les besoins nationaux identifiés par les autorités nationales, Mme Marope a observé que le BIE avait apporté un soutien technique à 22 pays sur un large éventail de sujets tels que l'évaluation, le curriculum, l'EPPE, les TIC, l'Éducation à la citoyenneté mondiale, les STEM, la lecture préscolaire. De plus, la demande ne cesse de croître. Jusqu'à présent, 11% des États membres de l'UNESCO ont bénéficié du soutien technique du BIE, ce qui fait du BIE un partenaire technique inestimable à l'échelle mondiale.
13. En ce qui concerne l'RE 1a, Mme Marope a indiqué que 12 pays avaient déjà appliqué le Cadre général d'analyse de la qualité de l'éducation (GEQAF, acronyme en anglais) pour identifier les défis qui les empêchent d'offrir une éducation générale de haute qualité à tous. En 2016, 8 des 12 pays sont déjà passés à la deuxième phase du travail qui consiste à mettre au point des interventions qui aident à faire face aux défis identifiés. Ce domaine programmatique a également amélioré la coopération Sud/Sud, la collaboration Sud/Nord, ainsi que l'apprentissage entre pairs parmi les pays participants. Il a également renforcé les capacités des pays partenaires à devenir des centres des meilleures pratiques du BIE dans des domaines décrits initialement comme des défis. La République des Seychelles est la première à être reconnue comme centre des meilleures pratiques du BIE en matière d'EPPE, Le Sultanat d'Oman est destiné à devenir un centre de meilleures pratiques pour optimiser les TIC en vue d'une gestion efficace et efficiente du

système. La Malaisie devrait être le centre des meilleures pratiques dans le domaine des STEM. La DG de l'UNESCO soutien cette initiative considérée comme une bonne pratique pour la promotion de la collaboration Sud-Sud.

14. En ce qui concerne le RE 2 du BIE, Mme Marope a signalé le renforcement du rôle du BIE en matière de courtage des connaissances, en mettant l'accent sur l'application concrète de la recherche, plutôt que sur la création de connaissances. Mme Marope a souligné l'accord signé avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO, acronyme en anglais), l'une des institutions de recherche les plus prestigieuses au monde. Le but de ce programme est de traduire la complexe recherche neuroscientifique en un langage facilement compréhensible, et de rendre très claires ses répercussions dans les politiques et dans la pratique. Le premier groupe de cinq boursiers seniors a produit 30 mémoires, et leurs résultats ont été communiqués au cours d'un symposium organisé dans le cadre de la Série d'apprentissage du BIE. La directrice du BIE a présenté un des neuroscientifiques, M. Ross Cunnington de l'Université du Queensland, en Australie. Mme Marope a également fait référence à d'autres outils de connaissances produits et publiés, tels que *Prospects*, entièrement recentré, réorganisé et remanié. Elle a reconnu que le BIE était fier de la reconnaissance de la qualité de son travail et de son leadership à l'échelle mondiale, non seulement au sein de la communauté de l'éducation, mais aussi au sein de secteurs d'activité plus vastes. Par exemple, des médias tels que le *New York Times* qui acclame le livre *From exclusion to excellence : building restorative relationships to create inclusive schools*, considéré comme un élément apportant une contribution remarquable à la recherche sur l'éducation en matière d'inclusion.
15. En ce qui concerne le développement institutionnel et organisationnel, la directrice a expliqué les faits les plus importants, notamment la mobilisation des États membres pour le versement d'une contribution volontaire et pour l'obtention d'experts détachés ; la mise en valeur du site web du BIE et de son image externe, l'élargissement du partenariat en nombre et en prestige, ainsi que la mise en place des mécanismes de recrutement efficaces.
16. Une mention spécifique a été faite de la contribution du Nigéria (100 000 \$ US) et du financement de la Suisse revu à la baisse (de 600 000 CHF à 500 000 CHF en 2016, avec 300 000 CHF engagés pour 2017). La directrice du BIE a exprimé sa préoccupation relative à la réduction du financement et au fait qu'aucun autre membre du Conseil ne s'est engagé à verser une contribution volontaire. Elle a noté que, pour sa part, le BIE avait contacté 17 pays pour des contributions volontaires, et avait des consultations en cours avec cinq de ceux qui avaient manifesté de l'intérêt. La directrice du BIE a remercié tout particulièrement l'un des pays approchés : La République des Seychelles, qui a confirmé une contribution annuelle de 100 000 dollars américains par an pendant trois ans. Étant donné que les contributions réduites pourraient s'expliquer par le fait que les travaux du BIE étaient peu connus, Mme Marope a vivement appelé le Conseil à contribuer à faire mieux connaître le BIE parmi les États Membres. Concernant la question des experts détachés, les termes de référence, ainsi que les directives de l'UNESCO relatives à ce processus avaient été envoyés trois fois aux membres du Conseil, mais ces derniers n'ont pas encore répondu.
17. Mme Marope a ensuite rapidement parlé de la manière dont le BIE améliorerait ses communications extérieures. En 2016 le site web a accueilli 245 000 visiteurs (dont 20 % qui utilisaient des appareils mobiles). Ses canaux de médias sociaux ont continué à croître. Par exemple, les impressions sur Twitter ont triplé, et le nombre de *followers* a atteint le nombre de 1800. Le magazine *In Focus* du BIE est diffusé dans un certain nombre de sites prestigieux, ciblant des chefs d'entreprise, par exemple, dans les business lounge de *Swiss Air* et de *South African Airways*. La directrice a remercié l'Afrique du Sud et S.E. le Prince Africa Zulu pour leur soutien, et a demandé que d'autres États membres contribuent à la distribution du magazine dans leurs communautés d'affaires respectives.
18. En référence à l'élargissement du partenariat financier et technique, Mme Marope a

mentionné une collaboration développée au cours de l'année avec divers partenaires du secteur privé (Nestlé, Google et une fondation anonyme suisse); des fondations (*Hamdan Award* et *Dubai Cares*); des États membres (Seychelles et Malaisie), des organes des Nations Unies, notamment l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), l'Institut de l'UNESCO pour la statistique (ISU), l'Institut d'éducation pour la paix et le développement durable Mahatma Gandhi et l'Institut de l'UNESCO pour les technologies de l'information . La croissance et le prestige des partenariats mis en place démontrent clairement le statut du BIE en tant que partenaire crédible.

19. Afin d'optimiser les ressources, Mme Marope a confirmé que le BIE avait utilisé des mécanismes de recrutement efficaces, notamment l'embauche de boursiers seniors, de consultants juniors et de stagiaires.
20. Ensuite, le président a cédé la parole à M. Bouassami pour présenter le budget de 2016. Celui-ci a confirmé qu'il y avait eu un taux d'exécution de 76 %, et que le budget serait présenté pour approbation formelle lors de la prochaine réunion du Bureau du Conseil après la transmission des comptes de l'audit par le siège. Il a souligné que le BIE avait fait l'objet d'un audit au cours des deux semaines précédentes, et il a confirmé que les recommandations et le rapport seraient présentés lors de la prochaine réunion du Conseil. La directrice a en outre signalé qu'il s'agissait du tout premier audit interne du BIE. De plus, elle et son équipe ont convenu de régulariser les audits internes et de les faire tous les deux ans.
21. Au cours de la discussion qui a suivi, de nombreux délégués ont félicité la directrice et l'équipe du BIE pour leur contribution significative, compte tenu de l'insuffisance des ressources financières et humaines. Certains membres du Conseil ont demandé à la directrice de clarifier diverses questions, notamment la collaboration avec le Partenariat mondial pour l'éducation (PME); le rôle du BIE en matière de leadership intellectuel et de fonctions de centre d'échange d'information (comment les neurosciences et le cadre des compétences seraient intégrés au programme); le faible taux d'exécution du budget; les fonds provenant d'un donateur privé anonyme.
22. Dans sa réponse, la directrice a remercié les membres du Conseil pour leurs observations. Elle a confirmé que le projet PME prendrait fin en janvier 2017. Puisque le Soudan du Sud a dû être abandonné en raison de sa situation politique, le BIE a dû renvoyer les fonds au PME, ce qui s'est traduit par un faible taux d'exécution du budget. Sur une note positive, des curricula pour les enseignants et les enfants ont été élaborés, et le PME a manifesté son intérêt à poursuivre sa collaboration avec le BIE en matière d'inclusion et d'équité.
23. Mme Marope a confirmé que les instruments de connaissances résultant des travaux sur les neurosciences seraient intégrés aux programmes de formation du BIE et à l'assistance technique. Elle a expliqué comment le BIE travaillait sur les valeurs universelles pour les intégrer dans le curriculum pour l'Éducation à la citoyenneté mondiale. Ce travail est réalisé en collaboration avec divers partenaires comme le Centre international pour le dialogue interreligieux et interculturel du roi Abdullah bin Abdulaziz à Vienne et l'Alliance des civilisations des Nations Unies à New York.
24. Au sujet de l'anonymat d'un donateur, la directrice a déclaré qu'elle vérifierait si cela était légal auprès du service juridique du siège. Cependant, M. Bouassami a rapidement confirmé que le nom du donateur avait déjà été transmis à la mission suisse à sa demande.

DÉCISION

Conformément aux statuts du BIE (Article V.b.), stipulant qu'« il supervise l'exécution du programme d'activités du BIE », le Conseil du BIE :

- **Complimente la Directrice du BIE et son personnel pour la mise en œuvre du programme 2016 et les objectifs atteints, ainsi que pour leurs efforts de mobilisation de ressources et de renforcement de l'expertise au sein du Bureau, malgré les importants défis financiers;**
- **Approuve le rapport d'activités 2016 de la Directrice du BIE (UNESCO/BIE/C.66/2);**

4. **Projet de programme d'activités et budget du BIE pour 2017**

25. La directrice du BIE a présenté un aperçu du programme proposé pour 2017 (trois objectifs de moins qu'en 2016). Ils sont représentés dans les principales lignes d'action et dans les RE du BIE, et organisés selon les six domaines programmatiques. On y trouve les objectifs à atteindre, les impacts prévus et les risques y associés. (Le programme proposé et le budget pour 2017 sont joints en annexe III). Elle a décrit brièvement certaines des activités proposées dans chaque RE, en signalant que le rapport détaillé avait déjà été présenté au Conseil avant la réunion.
26. Concernant la fonction d'établissement des normes (ER 1), Mme Marope a souligné qu'on se concentrerait à garantir la qualité des instruments normatifs du BIE, à les traduire dans les langues des Nations Unies, et qu'ils seront soumis à de vastes consultations. En ce qui concerne l'assistance technique, des efforts seront déployés pour accroître le nombre de pays bénéficiaires à 10. Les pays bénéficieront également d'un appui pour concevoir et élaborer. Après au moins six sessions du programme de diplôme de troisième cycle en Afrique et en Amérique latine, le BIE transmettra entièrement les programmes aux universités partenaires afin de permettre plus d'espace à l'assistance technique. Cela permettra également au BIE d'apporter un soutien plus solide aux nouvelles universités partenaires.
27. En ce qui concerne le GEQAF (ER 1a), le soutien aux états membres sera poursuivi. L'accent sera mis sur l'établissement des centres de meilleures pratiques, avec la confirmation de la République des Seychelles et en prévision la République d'Azerbaïdjan et le Sultanat d'Oman.
28. En ce qui concerne l'ER 2, le BIE se concentrera sur trois objectifs principaux : le renforcement de son rôle de courtage des connaissances, de sa fonction de centre d'échange d'information et de sa capacité de gestion des connaissances. Une attention accrue sera accordée aux premiers objectifs selon lesquels le BIE maintiendra ses efforts pour combler le fossé entre la création et l'application des connaissances. Les résultats seront ajustés pour appuyer le nouveau paradigme du curriculum.
29. Au sujet du domaine programmatique relatif aux développements institutionnels et organisationnels, Mme Marope a présenté le nouvel organigramme (joint en annexe IV). Elle a souligné le renforcement du service de communication du BIE, notamment le site web interactif, le choix d'une image de marque et l'amélioration de l'image externe. Le magazine du BIE *In Focus* sera également maintenu en tant qu'élément clé de la trousse de communication. Trois forums consultatifs de haut niveau seront organisés et se concentreront sur les Compétences futures, la Prévention de l'extrémisme violent et le nouveau Paradigme du curriculum. Ces forums permettront d'accroître la visibilité du BIE et contribueront à la communication de ses principaux résultats.
30. Afin de consolider l'amélioration de la prestation de service du BIE, la directrice a sollicité des contributions volontaires, et si cela n'était pas possible, au moins cinq experts détachés pour appuyer les travaux du BIE. Le BIE continuera d'accroître et de diversifier ses partenaires stratégiques en se concentrant sur le secteur privé, les fondations et les philanthropes. Elle a présenté des objectifs de mobilisation de ressources à être atteints par le personnel du BIE, du niveau P3 au niveau de la directrice. Mme Marope a ensuite parlé de certains risques institutionnels auxquels le BIE est confronté, tels que la viabilité financière, les chevauchements programmatiques avec le siège, les restrictions dans le

recrutement et le fait que le rôle stratégique de la directrice était compromis par le temps qu'elle consacrait au travail programmatique en raison de la pénurie de personnel. Elle a également décrit les principaux risques institutionnels qui finiraient par nuire au travail du BIE : Le siège s'immisce dans le mandat du BIE en poursuivant le renforcement des capacités des curricula et de l'apprentissage. En outre, l'ISU continue de mener des travaux sur l'évaluation de l'apprentissage sans accorder beaucoup d'attention au curriculum qui devrait guider l'évaluation.

31. Le président a remercié la directrice et a cédé la parole à M. Bouassami pour la présentation du budget de 2017.
32. Au cours de la discussion qui a suivi, la délégation suisse a observé que, comme le budget venait d'être transmis, ils n'étaient pas en mesure de l'approuver lors de cette session, mais qu'ils pouvaient l'approuver après un examen approfondi et des consultations internes respectives. Après de longues discussions, il a été convenu, le cas échéant, que les membres du Conseil enverraient par voie électronique leurs questions et leurs préoccupations à la directrice du BIE et à son équipe. Ces derniers devraient donner des réponses à temps. Après ce processus, le Conseil (par le biais du président) devrait se prononcer sur le budget proposé pour 2017 au plus tard le 15 janvier 2017. Les représentants suisses ont souligné la nécessité de communiquer la contribution volontaire de la Suisse en francs suisses. Le secrétariat a dûment reconnu cette erreur et s'est engagé à prendre des mesures correctives. Des questions ont également été soulevées concernant le budget, le taux d'exécution, et le secrétariat a fourni des explications. Les représentants suisses ont demandé pourquoi les Norvégiens avaient mis fin à leur soutien au BIE. Ils ont, par la même occasion, annoncé le retrait progressif de leur propre contribution qui passerait de 600 000 CHF en 2015, à 500 000 CHF en 2016, à 300 000 CHF en 2017 en raison de la baisse de leur budget relatif à l'éducation. Ils ont également demandé des éclaircissements concernant le projet de Congrès mondial sur le curriculum (CMC) et sur le but de ce congrès.
33. La directrice du BIE a précisé que le CMC ne serait organisé que si les fonds le permettaient. En cohérence avec d'autres congrès de l'UNESCO, son but serait de revoir les tendances passées dans le domaine et d'établir ensemble un cadre commun de collaboration future. Il permettrait également au Réseau mondial du curriculum de valider et d'adopter les instruments normatifs produits par le BIE. La directrice a déploré le fait qu'en raison de contraintes financières, le BIE n'est pas été en mesure de réunir des spécialistes du curriculum à l'échelle mondiale, alors que cela était un élément essentiel de son rôle. Elle a également affirmé que si le manque de soutien financier persistait, le BIE serait forcé de réduire considérablement ses activités proposées pour 2017. La délégation suisse a répondu que le BIE n'avait pas, à son avis, accompli son devoir d'accéder au statut de Centre d'excellence. La directrice a répondu que plusieurs facteurs montraient une reconnaissance claire de son statut de Centre d'excellence. Il s'agit, par exemple, du nombre croissant de demandes d'assistance technique par les États membres, de l'augmentation du nombre de partenariats prestigieux, de la diversification des partenaires financiers, des critiques des productions intellectuelles du BIE de sources indépendantes, etc. Plusieurs membres du Conseil ont vivement félicité le BIE pour ce qu'ils considéraient comme un travail innovant, ambitieux et de grande qualité, ainsi que pour l'excellence, en particulier pour les réalisations de 2016. Le Conseil dans son ensemble a accepté cette opinion par acclamation.
34. Le président a fait part de sa préoccupation au sujet des objectifs de mobilisation des ressources par le personnel. Il a observé que cela pourrait les distraire et avoir des répercussions sur leurs activités programmatiques. La directrice a répondu que, face à la diminution des contributions volontaires, le personnel du BIE pourrait n'avoir aucun programme à exécuter. Elle a ajouté qu'elle serait très heureuse de renoncer aux objectifs proposés si le BIE recevait au moins le soutien financier des membres du Conseil. Le président a lancé un appel aux membres du Conseil afin qu'en 2017, au moins trois pays accordent une contribution volontaire pluriannuelle au BIE. Il a également encouragé le BIE à explorer la possibilité de lever des fonds grâce à ses programmes, par exemple le programme de diplôme de troisième cycle.

35. Le Conseil a approuvé le calendrier proposé pour 2017, mais a reporté l'approbation du budget au 15 janvier 2017, et seulement après que le secrétariat ait répondu à toutes les questions et préoccupations soulevées par les membres du Conseil après la session. De leur côté, les membres du Conseil se sont engagés à transmettre leurs questions et leurs préoccupations au secrétariat du BIE au plus tard le 31 décembre 2016.

DÉCISION

Conformément aux statuts du BIE (Article V.b), stipulant que le Conseil est chargé de « définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et budget adoptés par la Conférence générale, compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », et qu'il « doit mobiliser les ressources humaines et financières, pour la mise en œuvre des activités que doit réaliser le BIE », le Conseil :

- **Approuve le programme d'activités pour 2017 présenté par la Directrice du BIE (UNESCO/BIE/C.66/3) ;**
- **Tient compte de la demande de ses membres pour de plus amples analyses et/ou autorisation financières et administratives du projet de budget pour 2017 ;**
- **Décide que chaque membre puisse échanger, avec le Président du Conseil et la Directrice du BIE à propos du projet de budget 2017, jusqu'au 31 décembre 2016 ;**
- **Délègue au Président du BIE, en consultation avec le Bureau du Conseil, l'approbation définitive de la Résolution portant ouverture de crédit pour le budget 2017, au plus tard le 15 janvier 2017 ;**
- **Demande à la Directrice du BIE d'envoyer aux membres tous les documents au moins 10 jours ouvrables avant la réunion du Conseil ;**

5. Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments)

36. Le président a confirmé que cette question avait déjà été examinée et qu'au moins trois membres du Conseil devraient obtenir des contributions volontaires.

DÉCISION

Concernant les contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments), le Conseil du BIE:

- **S'engage à mobiliser les ressources humaines et financières dont a besoin le BIE, comme indiqué dans les statuts du BIE afin d'assurer des ressources suffisamment prévisibles et durables, particulièrement à travers des contributions volontaires au budget ordinaire du BIE.**

6. La CIE (rapport du Bureau du Conseil)

37. Le président a communiqué à l'ensemble du Conseil les conclusions du Bureau du Conseil, délégué par la 65^e session du conseil, pour faire le suivi de la mobilisation de ressources pour la CIE. Après des consultations menées par tous les vice-présidents du BIE au sein de leurs groupes électoraux respectifs, aucun pays n'a offert de contribuer au financement de la CIE qui aurait lieu en Suisse. La République de Lettonie (Groupe II: Etats de l'Europe de l'Est) était le seul pays prêt à désigner un expert senior chargé d'aider aux préparatifs de la CIE. Dans ce contexte, le Bureau du Conseil a décidé de recommander au Conseil de suspendre les discussions sur la CIE jusqu'à ce que le pays hôte puisse fournir les ressources nécessaires à l'organisation d'une telle conférence de l'UNESCO.
38. Après de nombreuses discussions, le Conseil a approuvé la recommandation du Bureau du Conseil.

DÉCISION

Concernant le rapport du Bureau du Conseil sur la CIE, le Conseil du BIE:

- **Approuve la décision du Bureau de Conseil de laisser en suspens la CIE jusqu'à ce qu'un pays hôte puisse financer intégralement la Conférence.**

7. Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation

39. Le représentant de la DG a présenté le document intitulé *Gestion et coordination de programme* (ci-joint en Annexe X), décrivant la répartition plus claire de travail entre le siège et les instituts, la gestion financière et budgétaire, l'administration et la gestion des ressources humaines. Le siège avait proposé une modification de l'autonomie fonctionnelle des instituts de catégorie 1 et était prêt à réviser les statuts afin que les sept instituts soient mieux alignés sur les normes et réglementations de l'UNESCO. Il a également fait un bref résumé des vastes consultations qui ont eu lieu entre le sous-directeur général de l'éducation et les directeurs/directrices du BIE, de l'IPE et de l'IUE. Il a indiqué les domaines où le consensus avait été atteint et les quelques domaines importants où le consensus n'avait pas pu être atteint. Il a également indiqué que les directeurs/directrices des instituts devraient consulter leurs organes directeurs respectifs avant que les modifications proposées puissent être traitées par la structure de gouvernance de l'UNESCO.
40. La directrice du BIE a confirmé les consultations constructives qui avaient eu lieu avec les directeurs/directrices des instituts. Elle a présenté les domaines importants dans lesquels le consensus n'a pas pu être atteint : la délégation de pouvoir de la DG aux directeurs/directrices des instituts, le pouvoir des directeurs/directrices des instituts dans la nomination de personnel jusqu'au niveau P4 et l'utilisation de ressources extrabudgétaires pour créer des postes ordinaires, même quand les risques sont modérés. Elle a souligné que ces points litigieux pourraient dégrader l'autonomie fonctionnelle des instituts de catégorie 1 s'ils étaient modifiés selon la proposition du sous-directeur général pour l'éducation (ADG/ED).
41. Le président a ajouté que les directeurs/directrices des instituts et les présidents de leurs organes directeurs respectifs ont eu plusieurs échanges sur la question. Par conséquent, les présidents ont convenu de rencontrer conjointement la DG et l'ADG le 16 décembre 2016 pour exprimer leurs préoccupations et pour poursuivre les échanges. Il a souligné la nécessité pour le Conseil d'examiner cette question afin que ses consultations avec la DG et l'ADG reflètent la vision collective du Conseil.

42. Après de longues discussions, le Conseil a pris la décision suivante:

DÉCISION

Concernant le Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation, le Conseil du BIE:

- Prend note du document 171 EX/18 indiquant que « *le travail des instituts et centres se trouve renforcé et non ralenti par l'autonomie et la flexibilité, ...* » ;
- Souligne que l'excellence repose sur l'autonomie fonctionnel et la flexibilité du BIE pour attirer et conserver une solide expertise technique ainsi que des partenariats techniques et financiers stratégiques ;
- Rappelant le document 171 EX/18 : « *Le Directeur général a délégué à chaque directeur les pouvoirs de gérer son personnel jusqu'à un certain niveau. Ainsi, le directeur de chaque institut peut prendre des décisions concernant la nomination, la reconduction de contrat, la promotion et la cessation de service de tout le personnel du cadre des services généraux et du personnel du cadre organique des classes P-1 à P-4, ...* » ;
- Constate que, malgré ce qui est énoncé dans le mémo ref : ED/EO/SPM 16.10, le Conseil du BIE n'a pas été consulté en ce qui concerne les changements proposés avant la présente réunion du Conseil du BIE;
- Prenant note de la proposition de changer les statuts du BIE, le Conseil aimerait être consulté et donner son approbation avant que les modifications proposées soient présentées aux organes directeurs de l'UNESCO ;
- Objecte particulièrement la perte de la délégation de pouvoirs concernant la nomination de personnel pour les postes permanents P4 de l'UNESCO ;
- Rappelant la décision de la 65^e session du Conseil du BIE qui « *soutient la demande de la Directrice du BIE pour que le siège de l'UNESCO permette une plus grande flexibilité dans la création de postes réguliers, en faisant usage de fonds extrabudgétaires, afin de garantir la durabilité du BIE.* » ;
- Constate de plus en plus une forte reconnaissance du BIE en tant que Centre d'Excellence mondial, sa gestion efficiente et économique des ressources tels que : l'audit, la mise en œuvre rigoureuse des recommandations antérieures de l'IOS et la croissante mobilisation des ressources extrabudgétaires ;
- S'inquiète du fait que le tableau proposé de délégation de pouvoirs et l'autonomie fonctionnelle des instituts de catégorie 1 pour l'éducation pourrait risquer de compromettre l'autonomie fonctionnelle du BIE et sa capacité à maintenir son statut de Centre d'Excellence ;
- Conscient des préoccupations soulevées par le Siège concernant d'éventuels risques financiers en créant des postes réguliers avec des ressources extrabudgétaires ;
- Délégué au Président du Conseil du BIE de communiquer que les changements proposés constituent une sérieuse menace à la viabilité du statut du BIE en tant que Centre d'Excellence ;
- Demande au Président de faire rapport au prochain Conseil du BIE.

43. Le Conseil a également approuvé les consultations prévues entre les présidents et la DG ainsi que le sous-directeur général, et attendait un rapport aux prochaines réunions du Bureau du Conseil et du Conseil

8. Adoption des décisions de la 66^e session du Conseil du BIE

DÉCISION

Conformément à son règlement intérieur (IV, Section XI, Règle 22.), qui prévoit que « le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de celle-ci » et que « le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil :

- **Approuve le texte de ses décisions (UNESCO/BIE/C.66/Décisions) ; et**
- **Confie au Secrétariat du BIE la mission de publier ce texte d'ici la fin janvier 2017.**

9. Dates de la 67^e session du Conseil du BIE

44. Le président a confirmé la proposition faite par le secrétariat du BIE pour la tenue de la prochaine session du Conseil du 6 au 7 décembre 2017.

DÉCISION

Le Conseil décide de proposer à la Directrice générale de l'UNESCO de :

- **Tenir la 67^e session du Conseil du BIE les 6 et 7 décembre 2017 ;**
- **Retenir provisoirement le mois d'août 2017 pour la réunion du Bureau du Conseil.**

10. Divers

45. Aucune autre question n'a été soulevée.

11. Clôture de la 66^e session

46. À la fin de la session, le président a chaleureusement remercié les membres du Conseil pour leur travail productif et fructueux, et a félicité la directrice et l'équipe du BIE pour l'excellente organisation et les services d'appui. Il a de nouveau invité les membres du Conseil à suivre activement les questions de financement de base, de détachements du personnel et de financement avec leurs gouvernements respectifs, et d'accroître leur soutien financier de base au BIE, étant donné son rôle clé dans la mise en œuvre d'Éducation 2030 et des ODD4.

47. Le président a déclaré close la 66^e session du Conseil le jeudi 15 décembre 2016 à 13 heures.



**SOIXANTE- SIXIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14 - 15 décembre 2016

ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

ORDRE DU JOUR

Mercredi 14 décembre 10h – 13h

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**
(UNESCO/BIE/C.66/1/Prov.+ Add.)
- 3. Rapport d'activités 2016** *(UNESCO/BIE/C.66/2)*
- 4. Projet de programme d'activités et de budget 2017** *(UNESCO/BIE/C.66/3)*

Déjeuner

Mercredi 14 décembre 15h – 18h

- 5. Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel**
(secondments)
- 6. La CIE (rapport du Bureau du Conseil)**
- 7. Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation**

Jeudi 15 décembre 10h – 13h

- 8. Adoption des décisions de la 66^e session** *(UNESCO/BIE/C.66/Decisions/Prov.)*
- 9. Dates de la 67^e session du Conseil du BIE**
- 10. Questions diverses**
- 11. Clôture de la 66^e session**

ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

La 66^e session du Conseil du BIE se tiendra au Bureau international d'éducation, 15 Route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève.

Elle débutera le mercredi 14 décembre 2016 à 10h et il est prévu qu'elle se termine le jeudi 15 décembre 2016 à 13h.

L'horaire de travail de la session sera le suivant : le mercredi 14 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h et le jeudi 15 décembre de 10h à 13h.

Mercredi 14 décembre de 10h à 13h

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte le mercredi 14 décembre à 10h par S.E. Dr. Hamood bin Khalfan Al-Harhi (Oman), Président du Conseil du BIE.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/1/Prov./Rev. + Add.

Ce projet a été préparé conjointement par le Président du Conseil du BIE et le Secrétariat du BIE. Conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par.5), «Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session».

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

3. Rapport d'activités 2016

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/2 Rapport de la Directrice

- La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités 2016, en mettant l'accent sur la preuve de leur impact.
- Le Conseil débatera du rapport des activités réalisées en 2016.
- La Directrice et/ou les chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du rapport d'activités 2016.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

4. Programme d'activités et budget 2017

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/3

- La Directrice présentera la proposition de programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2017
- Le Conseil discutera le programme proposé pour 2017.
- La Directrice et/ou les Chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du programme d'activités pour 2017.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

Déjeuner

Mercredi 14 décembre de 15h à 18h

5. Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments)

Le Président et la Directrice présenteront l'état d'avancement de leurs efforts respectifs visant à mobiliser des contributions volontaires et des prêts et détachements de personnel pour le BIE.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

6. La CIE (rapport du Bureau du Conseil)

Le Président présentera à l'ensemble du Conseil les conclusions du Bureau du Conseil sur le suivi de la mobilisation de ressources pour la CIE, agissant conformément à la délégation de la 65^{ème} session du Conseil.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

7. Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation

- La Directrice présentera le document «Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation» (en anglais)
- L'ADG a proposé des modifications au sujet l'autonomie fonctionnelle des instituts de catégorie 1. A l'issue de consultations menées entre l'ADG et les Directeurs du BIE, de l'IIEP et de l'UIL, aucun consensus n'a pu être trouvé sur tous les changements clés proposés. Ces points sont repris dans le compte-rendu de réunion ci-joint.
- Il a été décidé que les Directeurs des instituts consulteraient les Présidents de leurs Conseils d'administrations respectifs. Des mesures ont été prises pour que les Présidents des instituts en question se réunissent et rencontrent ensemble la DG et l'ADG après ces consultations. La réunion aura lieu le 16 décembre.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

Jeudi 15 décembre de 10h à 13h

8. **Adoption des décisions de la 66^e session**
DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/Decisions/Prov.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil est invité :

- à examiner le texte du projet de décisions de la 66^e session ;
- à l'adopter ;
- à demander au BIE de publier le texte d'ici la fin janvier 2017

9. **Dates de la 67^{ème} session du Conseil du BIE**

10. **Questions diverses**

11. **Clôture de la 66^e session**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

**SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14 – 15 décembre 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



International Bureau
of Education

Rapport de la Directrice du Bureau international d'éducation à la 66^e session du Conseil

Mise en œuvre des activités en 2016



Table des matières

- I. Cadre de programmation
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1, 5, 6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]
Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curriculum sont soutenues
- III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 et 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]
Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées
- IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]
Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est améliorée et mise en œuvre
- V. Conférence internationale de l'éducation
- VI. Développement institutionnel et organisationnel
- VII. Données budgétaires (à communiquer durant le Conseil du BIE)

Annexe 1: ODD 4 et cibles

I. Cadre de programmation

Introduction

Ce document présente le programme d'activités que le Bureau international d'éducation (BIE) a mis en œuvre en 2016 (dénommé ci-après le « programme ») en se fondant sur les résultats enregistrés en 2015. Le programme avait pour objectif d'appuyer l'extension de la présence du BIE sur le terrain et de renforcer son impact tout en améliorant son avance et son leadership sur le plan intellectuel dans les domaines relevant de sa compétence.

Le programme de travail de 2016 a été inspiré par plusieurs facteurs clés, dont la nécessité : i) de contribuer de manière optimale à la réalisation de l'ODD 4, de l'agenda Éducation 2030 et de 16 autres ODD, dont le succès dépend de la qualité et de la pertinence de l'éducation, ii) de contribuer efficacement à la mise en œuvre des fonctions essentielles de l'UNESCO, des documents C/4 et 38 C/5, des axes d'action et des résultats escomptés, et iii) de soutenir l'élan en faveur de l'obtention du statut de centre d'excellence mondialement reconnu en matière de curriculum et de questions associées (enseignement, apprentissage, évaluation et efficacité du système).

Rôle central du BIE dans la réalisation des ODD

Le programme de 2016 a souligné le rôle central joué par le BIE dans la réalisation de l'ODD 4 en particulier et, par voie de conséquence, d'autres ODD. Le présent rapport démontre par conséquent comment le BIE a contribué, au cours de l'année 2016, à l'atteinte des cibles de l'ODD 4 et à l'actualisation des autres instruments d'orientation clés indiqués au paragraphe précédent. Ces progrès ont été réalisés grâce à la mise en œuvre des domaines programmatiques à moyen terme du BIE (2015-2021) décrits ci-dessous.

Domaines programmatiques à moyen terme : Accélération des progrès vers l'obtention du statut de centre d'excellence (2015-2021)

Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction normative) : vise à repenser et à repositionner le curriculum pour le placer au cœur du dialogue et des interventions sur le développement durable aux niveaux national et mondial dans le contexte de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030. Il vise aussi

à repositionner le curriculum en tant qu'outil indispensable pour mettre en œuvre les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de laboratoire d'idées) : a pour objectif de mettre au point des principes directeurs en matière de curriculum ainsi que des prototypes dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès escomptés.

Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de centre d'information et d'échanges – *Clearinghouse*) : vise à améliorer sur le fond et la forme l'accès aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences de l'agenda Éducation 2030. Concrètement, le BIE cherche à renforcer son rôle de passeur de connaissances en vue de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application en se centrant sur **le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement**, et sur **l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation**. Il améliorera également la diffusion réelle et virtuelle des connaissances fondées sur des travaux de recherche de pointe à des spécialistes ciblés.

Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage (Fonction de renforcement des capacités) : vise à renforcer la capacité des États membres à analyser et à éliminer les principaux obstacles qui entravent l'efficacité et l'efficience des systèmes éducatifs, facteurs clés de la mise en œuvre du curriculum. Ce domaine de programme s'inspire directement de l'esprit et de la lettre de l'ODD 4.

Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (Fonction de leadership intellectuel) : vise à maintenir le dialogue mondial sur les implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour la conception et le développement des curricula nationaux et pour les résultats de ces processus. En menant ce dialogue, le BIE renfor-

cera également sa position en tant que centre d'excellence mondial en matière de curriculum et de questions associées et en tant que contributeur indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

Développement institutionnel et organisationnel (Fonction de renforcement des capacités du BIE) : a pour objectif d'aider à renforcer la capacité du BIE de mettre en œuvre la stratégie visant à en faire un centre d'excellence et d'atteindre les résultats escomptés dans le secteur de l'éducation, et de contribuer au mieux à la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda Éducation 2030.

Principales difficultés rencontrées en 2016

Le BIE a poursuivi ses efforts en vue de mobiliser des ressources en 2016, en ciblant les contributions volontaires des États membres plus systématiquement qu'en 2014/2015, période durant laquelle l'accent avait été mis sur les fondations et le secteur privé. Toutefois, les membres du Conseil du BIE continuent d'apporter un appui financier limité (direct ou en nature au moyen de personnel détaché) même si les activités du BIE augmentent continuellement en qualité. La diminution du soutien financier du pays hôte est tout aussi préoccupante. A cela s'ajoute un retard de près d'une année dans le versement des fonds offerts. D'autre part, la perte de la Norvège à la présidence du Conseil et en tant que contributrice volontaire a été inattendue, étant donné son engagement dans l'éducation et l'immense contribution apportée par le BIE à la qualité de l'éducation et de l'apprentissage.

Malgré ce contexte très défavorable, l'activité programmatique du BIE a considérablement progressé grâce à l'élargissement des partenariats, à des partenaires techniques de pointe et à des systèmes de recrutement novateurs. Toutefois, le manque quasi total de contributions volontaires se traduit par des flux de fonds imprévisibles, un manque d'effectifs inquiétant et un environnement difficile et destructeur pour le personnel, qui consacre de plus en plus d'énergie à l'institution alors que les contrats de travail sont toujours plus menacés. En outre, il y a eu des retards dans l'élaboration de textes normatifs essentiels et dans les activités stratégiques car les responsables de haut niveau sont forcés de consacrer du temps à des activités programmatiques en raison de la pénurie de personnel.

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1, 5, 6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]

Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curricula sont soutenues

En 2016, le BIE a continué de renforcer son rôle normatif au niveau mondial en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de questions associées. Cela s'est traduit par un travail plus poussé d'amélioration et d'examen portant sur le changement de paradigme curriculaire présenté en vue d'une première consultation en 2015 lors du Forum mondial sur l'éducation (WEF). Par ailleurs, des instruments normatifs à l'appui de l'application du nouveau paradigme ont été formulés : i) une version avancée de projet de document sur les compétences futures qui servira de point de référence mondiale pour améliorer la pertinence des curricula vis-à-vis du développement, ii) une note d'information sur ce qui constitue un curriculum de qualité, et iii) des directives préliminaires sur la manière d'assurer la qualité des curricula.

Le BIE a également amélioré son rôle de chef de file intellectuel dans les domaines relevant de sa compétence. Une étude sur l'apprentissage des jeunes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été achevée. Une analyse des effets de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) a été entreprise à l'appui du rapport mondial de suivi sur l'éducation et des fonctions de suivi de l'ISU au niveau mondial, en ce qui concerne en particulier la cible 4.7 de l'ODD 4. La rédaction d'un ouvrage sur des pratiques prometteuses en matière de lecture et d'écriture dans les premières années de scolarité est à un stade avancé. Le BIE a également mené un dialogue à l'échelle mondiale sur de nouveaux enjeux critiques comme l'évaluation et sur l'ECM dans le cadre de la série de Réflexions en cours. Des interventions novatrices se sont poursuivies en vue de faire face à ces enjeux. Les activités se sont poursuivies dans des domaines clés comme l'EPPE, les STEM pour les filles, la lecture et l'écriture dans les premières années de scolarité et la culture et l'éducation des jeunes. Un nouveau thème a été ajouté : la prévention de l'extrémisme violent par la promotion des valeurs universelles dans les curricula.

Le renforcement de l'encadrement technique en matière de curriculum ainsi que la professionnalisation des processus curriculaires se sont poursuivis au niveau national. Cela s'est traduit par l'extension du diplôme post-licence aux fonctionnaires de rang supérieur et en milieu de carrière et l'instauration de cours débouchant sur un Master pour les États africains et arabes. En outre, la couverture géographique des programmes de formation a été élargie par la mise en place d'universités partenaires dans les États arabes et en Europe de l'Est. Une première identification d'un partenaire a été effectuée pour l'Asie centrale. Jusqu'ici, plus de 63 pays, soit un tiers des États membres de l'UNESCO, ont envoyé des agents suivre des cours dispensés par le BIE. La couverture géographique de l'appui technique du BIE aux États membres a également été élargie à 22 pays, ce qui représente 11% des États membres de l'UNESCO.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer le rôle normatif du BIE en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de questions associées en mettant au point et partageant des instruments appropriés (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet de changement de paradigme dans le curriculum a été établi dans sa forme quasi définitive et sera prêt pour consultations avec le Réseau mondial du curriculum et d'autres parties prenantes clés au début de 2017 ; • Un document d'information sur ce que constitue un curriculum de qualité a été établi et diffusé pour examen ; • Des directives préliminaires sur la manière d'assurer la qualité des curricula ont été élaborées. Un projet de prototype pour un cadre curriculaire national a été établi et fait actuellement l'objet d'un examen par les pairs ; • Un projet de document avancé sur les compétences futures devant servir de point de référence mondiale pour la conception et l'élaboration du curriculum a été préparé. Ce document donne aussi des indications sur la façon d'enseigner et d'évaluer ces compétences. <p>2. Améliorer le rôle de chef de file intellectuel du BIE au niveau mondial en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de questions associées (conformément aux cibles 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Six réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ont été publiées (en ligne), diffusées et examinées par le biais du blog : i) Qu'est-ce qui fait un curriculum de qualité ? (en anglais, français, espagnol) ; ii) Partage de l'expérience malaisienne concernant la participation des filles à la formation aux STEM (en anglais, français et espagnol) ; iii) Un cadre conceptuel pour l'évaluation des compétences (en anglais, français et espagnol) ; iv) Dix observations sur les systèmes d'évaluation de l'apprentissage (en anglais, français et espagnol) ; v) Suivi mondial de la cible 4.7 : thèmes des cadres curriculaires nationaux (en anglais) ; vi) Contenu, globalité et cohérence des politiques relatives à la petite enfance : comment le curriculum y contribue-t-il ? (en anglais, français et espagnol). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact de ce travail normatif n'est pas encore évident car les consultations avec les principaux acteurs et la recherche d'un consensus n'ont pas encore commencé. • Le blog sur les réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation a continué de stimuler la réflexion intellectuelle souhaitée. En 2016, un total de 7214 lectures et de 4749 visites ont été enregistrées, avec une moyenne de 34 visiteurs par jour. Le blog et les documents sont consultables en anglais, français et espagnol, ce qui augmente leur portée et leur impact parmi les praticiens ; • Les réflexions en cours ont été postées et/ou citées par des ministères de l'éducation, des universités, des organisations de la famille des Nations Unies, la société civile, des ONG. et des réseaux internationaux. Les références ont porté essentiellement sur un pays ou une région (surtout l'Amérique latine et l'Asie) ; • Le blog a amélioré la visibilité des activités du BIE parmi les États membres, le personnel du secteur de l'éducation de l'UNESCO, les commissions nationales et d'autres experts et partenaires en encourageant le dialogue mondial sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation par le biais de la plateforme en ligne ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pénuries de personnel ont sérieusement entravé la réalisation des progrès prévus concernant la finalisation du document et le lancement de consultations à son sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un consultant de niveau intermédiaire a été engagé pour préparer un second projet sous l'étroite supervision de la Directrice, laquelle devait encore affiner le projet ; • Ce risque persistera si la situation du BIE en matière de finances et de personnel n'évolue pas.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les États membres commencent à utiliser les documents normatifs du BIE pour élaborer leurs curricula et en assurer la qualité, essentiellement ce qui concerne les processus de réforme et de développement curriculaire dans l'enseignement de base et l'enseignement secondaire (Afghanistan et Kenya). 		
<p>3. Renforcer les réseaux et les partenariats mondiaux pour le curriculum et l'apprentissage (conformément aux sept cibles et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Réseau mondial du curriculum (GCN : acronyme anglais) a été lancé et son mandat a été diffusé et approuvé par ses membres. Au 07/11/2016, ce réseau couvrait 127 pays : 14 pays arabes, 15 pays d'Europe centrale et orientale, 6 d'Asie centrale, 20 d'Asie de l'Est et du Pacifique, 17 d'Amérique latine et des Caraïbes, 21 d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, 8 d'Asie du Sud et de l'Ouest et 26 d'Afrique subsaharienne ; • 14 bourses de recherche sur les innovations curriculaires aux divers niveaux du système éducatif ont été attribuées à d'anciens étudiants diplômés, neuf en Afrique et cinq en Amérique latine et aux Caraïbes. Les résultats des travaux de recherche ont été présentés à la session présentielle organisée dans le cadre du Diplôme dans les États arabes (voir Activité 6 du point II). • La communauté de pratique s'est centrée sur la diffusion d'alertes et de documents connexes du BIE (voir Activité 2 du point IV). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le GCN augmente la visibilité du BIE dans les régions. Toutefois, en raison de la pénurie de personnel, une interaction substantielle reste à engager. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a toujours un risque de perte d'intérêt, voire de réputation lorsqu'un réseau est laissé en sommeil après avoir été lancé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce risque ne peut être atténué que si la situation financière et en matière d'effectifs du BIE évolue pour faire face à sa charge de travail.

4. Améliorer la qualité de la formation du Diplôme post-licence en conception et développement du curriculum (conformément à la cible 4.1 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Les sessions de formation en face à face et en ligne du Diplôme/Master pour les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes ont été actualisées. De même, les programmes du Diplôme pour les États arabes et du certificat pour l'Europe centrale et orientale et l'Asie centrale ont été conçus à la lumière de l'ODD 4 - Éducation 2030 et le changement de paradigme curriculaire ;
- La version espagnole de la banque de ressources curriculaires a été mise à jour en vue d'élargir les perspectives comparatives internationales et d'intégrer des modules thématiques sur les principaux enjeux actuels concernant le curriculum. La version anglaise est en cours d'élaboration ;
- Dans le cadre des programmes pour l'Afrique, les États arabes, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe centrale et orientale et l'Asie centrale, la formation des animateurs et des tuteurs a porté sur la banque de ressources curriculaires, les plans d'étude et un répertoire d'approches et d'outils pédagogiques et d'évaluation destinés à appuyer les sessions en face à face et en ligne ;
- Trois études d'évaluation du Diplôme ont été réalisées : i) un suivi de l'impact sur les élèves des promotions 2010 à 2014 du Diplôme en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes ; ii) des rapports d'évaluation finals et externes sur les promotions 2013 à 2015 du Diplôme en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes à l'intention du donateur (Prix Hamdan) ; iii) un résumé d'évaluation complet portant sur les promotions 2010 à 2016 du Diplôme dans ces mêmes régions.

- Les résultats du suivi de l'impact des cours en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes entre 2010 et 2014 ont montré que le programme du Diplôme permet d'acquérir des compétences techniques (promotion professionnelle) et des capacités globales en matière de changement de politiques, de renouvellement du curriculum et de perfectionnement professionnel ;
- Exemples du large impact du Diplôme : i) des diplômés assument davantage de responsabilités et/ou sont nommés à des postes de directeur ou de chef de département dans des centres nationaux de développement du curriculum (Bénin, Burundi, Équateur, Éthiopie, Gambie, Haïti, Niger, Pérou, Ouganda, République dominicaine, Sénégal, Soudan du Sud et Uruguay et au sein de l'UNESCO) ; ii) des diplômés soutiennent les réformes curriculaires/rédigent les plans d'étude (Burundi, Niger, Ouganda et Soudan du Sud) ; iii) des diplômés sont recrutés dans des universités pour enseigner le développement curriculaire ou y apporter leur appui (Burundi, Costa Rica, Ouganda et République dominicaine) ; iv) des diplômés sont parrainés par leurs employeurs pour poursuivre leurs études au niveau master ou doctorat dans des domaines liés au curriculum dans le cadre de leur perfectionnement professionnel (Burundi, Niger, Ouganda, Pérou, Soudan du Sud, Swaziland et Tanzanie) ; v) le personnel de l'UNESCO dans les instituts et les bureaux hors siège chargé de la mise en œuvre du projet de diplôme a acquis de l'expérience et s'est perfectionné (10 personnes formées) grâce au Diplôme et a apporté son expertise aux États membres ; vi) dans les pays bénéficiaires, de nouvelles perspectives sont créées quant à l'influence du curriculum sur les réformes des politiques éducatives pour promouvoir l'éducation et le curriculum inclusifs (Colombie, Pérou, Seychelles et Tanzanie) ; vii) on encourage les débats, la compréhension et la collaboration afin de réduire les écarts entre les politiques éducatives, les réformes curriculaires, la formation des

- Faible taux d'achèvement de la formation en raison de la charge de travail des participants.

- L'amélioration continue des compétences pédagogiques des animateurs, tuteurs et coordinateurs du Diplôme ainsi qu'une meilleure souplesse dans le mode hybride d'apprentissage ont permis d'obtenir des taux de réussite assez élevés : 87% en Afrique et 68% en Amérique latine et aux Caraïbes ; ces actions visant à atténuer les risques seront donc poursuivies.

<p>5. Revaloriser le Diplôme au niveau Master (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés aux paragraphes 4.b et 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le premier Master en conception et développement du curriculum pour la région Afrique a été lancé en juillet 2016, en partenariat avec la Section pour la formation des enseignants (ED/ESC/TED) au Siège de l'UNESCO, l'Université ouverte de Tanzanie (OUT) et l'Internationale de l'éducation. 54 participants de neuf pays africains - Burundi, Niger, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Togo et Zambie – ont suivi la session présentielle. La session en ligne est en cours. 	<p>enseignants et les pratiques en classe ; et viii) des synergies efficaces sont créées avec d'autres programmes de l'UNESCO tels que CapEFA, ainsi que des fonds en dépôt chinois pour les enseignants, contribuant ainsi à la réalisation des résultats escomptés pour les enseignants à l'échelle mondiale (38C/5) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> 92,5% des participants se sont déclarés dans l'ensemble satisfaits de la session en face à face de 2016 du master/diplôme (88% en Afrique et 100% en Amérique latine et aux Caraïbes). La visibilité, la réputation et la valeur ajoutée du BIE s'améliorent. Le Master pour la région Afrique est le seul diplôme offert en Afrique de l'Est dans le domaine du curriculum ; En 2016, le nombre de candidats (plus de 100) et de participants (plus de 50) au Master pour l'Afrique démontre que le BIE est capable de répondre à la demande de développement des capacités dans le domaine du curriculum. 		
<p>6. Fournir une assistance technique sur mesure en fonction des besoins des pays identifiés par les autorités nationales ou les anciens étudiants (interventions post-formation, conformément aux cibles 4.1, 4.3, 4.5, 4.6 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Une proposition relative au curriculum et à la formation des enseignants est incluse dans les plans d'analyse et de développement du Secteur de l'éducation de la Tanzanie 2016-2025 réalisés en partenariat avec le Siège de l'UNESCO, l'IIEP et le Bureau de Dar-es-Salaam ; Une proposition détaillée de réforme du curriculum national en Afghanistan, comprenant une analyse de situation, un dialogue politique/technique avec les parties prenantes et des conseils de terrain, a été élaborée en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le Bureau de Kaboul de l'UNESCO. La proposition de réforme curriculaire a été intégrée dans le plan pour une stratégie nationale d'éducation pour 2017-2021 en Afghanistan. Par ailleurs, la pertinence de la réforme du curriculum a été soulignée dans la nouvelle stratégie afghane pour la paix et le développement présentée officiellement par le Président de l'Afghanistan à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan (5/10/2016) ; 	<ul style="list-style-type: none"> La reconnaissance du BIE en tant que centre d'excellence et la pertinence de son assistance technique continuent de se renforcer comme l'atteste l'augmentation de la demande de la part des États membres (22 pays des régions Afrique, États arabes, et Amérique latine et Caraïbes reçoivent une aide dans une grande variété de domaines). 	<ul style="list-style-type: none"> Le BIE va bientôt être victime de son succès car la demande dépasse déjà largement les ressources humaines dont il dispose. 	<ul style="list-style-type: none"> Des mécanismes novateurs de dotation en personnel bénéficieront d'un soutien, mais il importe de noter que ces mesures d'atténuation des risques ne sont ni durables ni optimales.

- Un dialogue politique et trois formations - réunissant 70 spécialistes du domaine du curriculum, 29 formateurs d'enseignants et 53 éditeurs - ont été mis en place concernant une réforme du curriculum fondé sur les compétences et le processus de développement curriculaire dans l'éducation de base et l'enseignement secondaire en partenariat avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie, l'Institut kényan du développement du curriculum (KICD) et le Bureau de Nairobi ;
- Un ensemble d'activités comprenant un dialogue politique, le développement des capacités, des produits du savoir et de la formation et des conseils de terrain sur la formation aux STEM ont été mises en œuvre au Cambodge, au Kenya, au Nigéria et au Vietnam avec l'appui du fonds en dépôt Malaisie/UNESCO. Au Cambodge, la première politique relative aux STEM a été approuvée par le Ministère de l'éducation et examinée et validée par des acteurs clés. De plus, des directives curriculaires et pédagogiques ont été élaborées à l'appui de la mise en œuvre de la politique sur les STEM. Au Kenya, la question de l'égalité des sexes a été incluse dans la politique relative aux sciences, aux technologies et à l'innovation, et un nouveau cadre curriculaire reconnaissant les filières STEM a été approuvé. Par ailleurs, des outils pour la collecte de données sur la participation des femmes à la formation aux STEM ont été élaborés par et pour l'Institut kényan du développement du curriculum (KICD). Au Nigéria, l'analyse situationnelle et la feuille de route recensant les domaines prioritaires appelant une intervention nationale ont été examinées et approuvées par les acteurs clés. Au Vietnam, la feuille de route identifiant trois domaines prioritaires nécessitant d'autres mesures ainsi que la proposition faite par une partie prenante d'organiser une consultation et un atelier sur le dialogue politique ont été examinées et approuvées par les acteurs clés ;
- En ce qui concerne les activités entre pays, la Réflexion en cours n° 3 « Partage de l'expérience malaisienne concernant la participation des filles à la formation aux STEM » a été publiée en mai 2016 (en anglais, français et espagnol) en vue de contribuer à l'élaboration de politiques en matière de STEM dans les quatre pays. Une communauté de praticiens des STEM regroupant des acteurs clés de ces pays a été constituée avec l'appui du Ministère de l'éducation malaisien. Les points focaux de chacun de ces pays ont participé à un atelier de développement des capacités (Penang, Malaisie, 26-30/9/2016) afin d'appuyer l'élaboration d'une banque de ressources destinée à une formation aux STEM susceptible de transformer les attitudes vis-à-vis des femmes. Le projet de banque de ressources en anglais est en cours d'élaboration.
- Le BIE a apporté un appui technique à 22 pays dans une grande variété de domaines :
 Évaluation – Gabon
 Processus de réforme curriculaire - Afghanistan, Inde, Kenya et Tanzanie
 Processus curriculaires fondés sur les compétences - Azerbaïdjan, Costa Rica, Oman, Seychelles et Swaziland
 Apprentissage précoce de la lecture - Burkina Faso, Niger et Sénégal
 EPPE - Afrique du Sud, Cameroun, Oman, Seychelles et Swaziland
 TIC – Inde, Seychelles et Swaziland (et transmission du savoir entre pairs parmi 15 pays)
 ECM - Cambodge, Colombie, Mongolie et Ouganda
 Formation aux STEM - Cambodge, Kenya, Malaisie et Vietnam
 Perfectionnement professionnel des enseignants – Gabon et Oman

7. Maintenir et élargir la couverture géographique du Diplôme (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés aux paragraphes 4.b et 4.c de l'ODD 4)

- La cinquième édition du Diplôme pour la région Afrique et la première édition du Master pour cette même région - session en face à face 25/7-5/8/2016, 54 participants venus de 9 pays, sous les auspices de l'Université ouverte de Tanzanie (OUT) à Dar-es-Salaam (Tanzanie) – ont été mises en œuvre. Il en a été de même de la septième édition du Diplôme pour la région Amérique latine et Caraïbes – session en face à face 29/8-9/9/2016, 34 participants venus de 9 pays, sous les auspices de l'Université catholique d'Uruguay (UCU), à Montevideo (Uruguay). Les sessions en ligne sont en cours dans ces deux régions ;
- La première édition du Diplôme pour les États arabes a été lancée – session en face à face 4/12-15/12/2016, sous les auspices de la Hamdan Bin Mohammed Smart University (HBMSU) à Dubaï (Émirats arabes unis) – en partenariat avec ED/ESC/TED et la HBMSU. Un ensemble complet de matériels didactiques a été préparé en arabe pour le cours, qui se déroule dans cette langue. La session en ligne est en cours;
- Un Certificat en développement curriculaire pour l'Europe centrale et orientale et l'Asie centrale a été lancé en complément d'un Master existant en gestion de l'éducation organisé par l'Université Vytautas Magnus (VMU) à Kaunas (Lituanie) – session en face à face 28-30/11/2016. Par ailleurs, le dialogue progresse avec le Ministère de l'éducation d'Azerbaïdjan et l'ADA University en vue de couvrir davantage l'Europe et l'Asie.

- Accroissement de la visibilité du BIE dans les régions grâce aux programmes de formation.

- Flux de fonds imprévisibles à destination des universités partenaires pour appuyer des programmes menés en collaboration avec le BIE.

- Élaborer des propositions régionales pour soutenir la formation en matière de curriculum, par exemple dans le cadre du programme Erasmus+AC2 de renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, en partenariat avec l'Université Vytautas Magnus (VMU) ;
- Continuer à fournir des bourses provenant notamment du Hamdan Award Board of Trustees, de l'OFID, du Siège et des bureaux hors siège de l'UNESCO et des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement.

8. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et à développer des curricula en lecture dans les premières années du primaire (conformément aux cibles 4.1, 4.6 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

Mise en œuvre de la dernière année du projet de trois ans intitulé *Améliorer les acquis de la lecture dans les trois premières années du primaire* (2013-16) financé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) afin d'appuyer les efforts du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal pour améliorer les niveaux de lecture et d'écriture des élèves dans les trois premières années de l'enseignement primaire.

- Une assistance technique a été fournie aux ministères de l'éducation comme suit :
 - i) des ateliers de développement des capacités ont été mis en place à l'intention des concepteurs de curriculum, des formateurs d'enseignants, des chefs d'établissement et des enseignants pour qu'ils apprennent à améliorer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture (12 ateliers au Niger, 12 au Burkina Faso et 8 au Sénégal) ;
 - ii) un ensemble de documents curriculaires ainsi qu'un guide pédagogique et une boîte à outils destinée aux enseignants ont été élaborés au Burkina Faso. Deux modules de formation pédagogique sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture et un guide correspondant destiné aux praticiens pour leur permettre de traduire les nouveaux contenus de formation en pratiques éducatives ont été élaborés pour le Niger. De même, des orientations nationales sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture du français en tant que deuxième langue et un module de formation sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et

- Les consultations ont continué de se renforcer pour permettre le partage des connaissances et consolider une nouvelle conception de la lecture et de l'écriture dans les premières années du primaire. Preuve en est la validation nationale des nouveaux documents curriculaires sur la lecture et l'écriture au Burkina Faso, au Sénégal et au Niger qui incarnent une nouvelle vision de ce que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture signifie ;
- La base de connaissances sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et sur l'alignement curriculaire s'est étoffée et améliorée dans les trois ministères ;
- La capacité de former plus efficacement les futurs enseignants s'est améliorée dans les centres de formation des enseignants des trois pays grâce à des activités intensives de développement des capacités ;

- Il peut être compliqué de poursuivre les réformes à la fin du projet.

- Maintenir le contact avec les autorités et le personnel nouvellement nommés dans les ministères de l'éducation et les tenir informés au sujet du projet ;
- Le gouvernement du Sénégal alloue des ressources et utilise les outils du projet pour entreprendre la phase expérimentale

- de l'écriture destiné aux formateurs d'enseignants ont été élaborés pour le Sénégal ;
- iii) trois dossiers de formation destinés aux formateurs d'enseignants et aux superviseurs pour qu'ils apprennent à enseigner la lecture et l'écriture dans les trois premières années du primaire ont été élaborés pour le Burkina Faso et le Sénégal ;
- iv) la nouvelle approche curriculaire de l'enseignement de la lecture et de l'écriture au cours des premières années du primaire dans les instituts de formation initiale et continue a été testée au Burkina Faso, Niger et au Sénégal.

- La version française de l'étude sur l'identification des facteurs jouant un rôle capital dans l'amélioration des programmes de lecture au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal a été établie. La publication de la version française en ligne et de la version anglaise imprimée et en ligne est prévue pour le début de 2017 ;
- Le manuscrit d'un ouvrage consacré à des questions liées à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture dans une perspective comparative internationale et mettant l'accent sur le partage des leçons tirées des trois études de cas de projets nationaux est en cours de préparation. Sa publication est prévue pour le début de 2017 ;
- Les préparatifs d'une conférence internationale sur les approches et stratégies de lecture et d'écriture dans les premières années de scolarité qui engageront les trois ministères de l'éducation et dont l'objectif sera de réfléchir sur ce que les pays devraient envisager à l'avenir pour soutenir et améliorer leurs projets ont bien progressé, et la conférence sera organisée par le Burkina Faso (17-19 janvier 2017, environ 80 participants).

- La pratique de l'enseignement et de l'apprentissage dans les premières années du primaire est améliorée grâce au développement des capacités et à l'existence d'outils spécifiques permettant de nouvelles méthodes d'enseignement dans les trois pays ;
- De nouvelles orientations curriculaires pour l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture alignées sur le curriculum en matière de formation pédagogique et sur les pratiques de lecture commencent à prendre racine.

9. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et développer des curricula en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)

- La première phase du projet d'accord avec le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) de l'UNESCO a été mise en œuvre. Il s'agit d'intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) dans le système éducatif, les curricula et la formation des enseignants au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda. L'analyse de la situation du curriculum envisagé et mis en œuvre au regard de l'ECM a été effectuée dans les quatre pays. Un atelier sur les résultats de l'analyse de la situation, auquel ont participé les points focaux des quatre pays, s'est tenu dans les locaux du BIE (8-10/11/2016). Des directives portant sur l'élaboration de curricula scolaires, les stratégies pédagogiques et la formation des enseignants dans le domaine de l'ECM sont en cours d'élaboration. Des discussions sont en cours avec l'APCEIU au sujet de la seconde phase (intervention dans les pays) ;
- Trois études ont été menées en vue de dresser un tableau préliminaire bien étayé de la présence des concepts et principes d'ECM dans les documents curriculaires nationaux et d'apporter une première contribution au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la cible 4.7 de l'ODD 4 : i) l'étude de ED/GEMR-BIE « Suivi mondial de l'objectif 4.7 : Thèmes des cadres curriculaires nationaux » (*Global Monitoring of Target 4.7: Themes in National Curriculum Frameworks*, anglais seulement) ; ii) l'analyse comparative menée par APCEIU/UNESCO-BIE concernant les concepts relatifs à la citoyenneté mondiale inclus dans les directives curriculaires de dix pays (*Global Citizenship*

- Le BIE est reconnu en tant que partenaire spécialisé dans des matières liées non seulement au curriculum, mais aussi au suivi mondial de l'ODD 4. Les partenariats techniques avec le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, l'APCEIU, le Siège de l'UNESCO et le MGIEP se renforcent et se centrent sur la mise en œuvre et le suivi de la cible 4.7 ;
- L'accès aux enseignements tirés de l'expérience et aux pratiques efficaces en matière d'ECM s'améliore en fournissant une base d'analyses comparatives aux niveaux régional et international.

- Des partenariats financés avec réticence tels que celui qui concerne l'APCEIU et le Siège risquent de donner un surcroît de travail au BIE sans pour autant résoudre ses problèmes financiers.

- Renégocier le cadre financier avec tous ces partenaires ou abandonner le travail.

Concepts in Curriculum Guidelines of 10 countries : Comparative Analysis, anglais seulement) ; iii) l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement (MGIEP), le Bureau de l'UNESCO Bangkok et le BIE-UNESCO réalisent une étude (travail sur le terrain achevé) pour déterminer dans quelle mesure l'éducation en vue du développement durable (EDD) et l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) sont intégrées dans les politiques et les programmes nationaux de 19 pays d'Asie et du Pacifique, l'accent étant mis en particulier sur les matières de base – mathématiques, sciences, langues et études sociales – aux niveaux primaire et secondaire

10. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des programmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4)

- Le document de discussion intitulé « Contenu, globalité et cohérence des politiques relatives à la petite enfance : comment le curriculum y contribue-t-il ? » (en anglais, français et espagnol) a été publié dans la série de réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ;
- Le développement des programmes et les plans d'action destinés à renforcer les systèmes d'EPPE au Cameroun, aux Seychelles et au Swaziland ont été menés à bien. L'élaboration d'un plan pour l'Afrique du Sud est en cours ;
- Les Seychelles ont été désignées comme pôle de bonnes pratiques du BIE en matière d'EPPE. Ses leçons de pratique sont étudiées en détail pour être présentées dans les plates-formes du BIE sous forme notamment de documentaires vidéo ;
- Des ressources ont été mobilisées pour apporter un appui aux programmes d'EPPE en Inde, au Swaziland, au Cameroun et en Égypte en 2017 et 2018.

- Des pays sont dotés d'une grande capacité de développer et gérer des programmes d'EPPE, le premier exemple étant les Seychelles, maintenant capables de fournir un appui technique à d'autres pays (Cameroun par exemple) et s'affirment comme coordinateur et pôle de bonnes pratiques en matière d'EPPE à l'échelle mondiale ;
- La pratique de l'apprentissage par les pairs s'instaure sérieusement ;
- Une collaboration Sud/Sud et Sud/Nord s'instaure sérieusement, des pays décidant de relever les défis communs à leur région et d'apprendre les uns des autres.

- Les pays n'ayant pas encore obtenu de fonds pour assurer le suivi risquent de perdre leur dynamique

- Soutenir les processus nationaux pour permettre aux pays d'intégrer les plans élaborés par eux dans les plans et programmes sectoriels pertinents afin d'en assurer la pérennité

11. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4)

- La banque de ressources du BIE intitulée *Reaching ou to All Learners: A Resource Pack for Supporting Inclusive Education* (Atteindre tous les apprenants : Banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive) a été publiée et diffusée dans différentes langues pour aider les États membres à faire en sorte que leurs systèmes éducatifs en général et leurs curricula en particulier soient équitables et inclusifs, conformément à l'ODD 4 - Éducation 2030 : i) elle a été examinée et validée par des praticiens (enseignants du primaire et du secondaire) à Monterrey au Mexique (en espagnol) ; et ii) un contrat de coédition entre le BIE et la Société pour la planification de l'enseignement public a été établi en vue de la traduction et de la publication de la banque de ressources en japonais (publication prévue pour mars 2017) ;
- La version actualisée des Principes directeurs pour l'inclusion et l'équité dans l'éducation de l'UNESCO a été préparée par le BIE et ED/IPS/IGE. La version anglaise a été validée par des examens par les pairs et lors de la Réunion consultative d'experts sur l'inclusion dans l'éducation tenue les 23 et 24 mai 2016 au siège de l'UNESCO et organisée par le BIE et ED/IPS/IGE. Les traductions espagnole et française du texte validé sont en cours, comme le sont

- Le leadership intellectuel du BIE dans le domaine de l'éducation inclusive est bien ancré et se développe géographiquement ;
- Le partenariat technique avec la Section Éducation pour l'inclusion et égalité des genres (ED/IPS/IGE) de même que la reconnaissance mutuelle sont solidement établis

- Les pénuries de personnel limiteront la mesure dans laquelle le BIE peut apporter aux États membres le soutien dont ils ont le plus grand besoin pour faire de l'équité et l'inclusion dans et par l'éducation une réalité pour tous

- Discuter de la possibilité d'une assistance technique remboursable avec les pays ayant besoin d'un soutien

<p>également les préparatifs en vue de publier les principes directeurs en tant que document normatif de l'UNESCO ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Des propositions de caractère curriculaire et pédagogique ont été débattues avec le Ministère de l'éducation du Panama et le personnel du Bureau de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la question des élèves exclus de l'enseignement secondaire. 			
<p>12. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula fondés sur des approches par compétences (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le BIE a collaboré avec l'OCDE au sujet de l'initiative « L'avenir de l'éducation et des compétences ; l'agenda Éducation 2030 et l'OCDE », comprenant notamment la création d'un cadre conceptuel pour l'analyse curriculaire, un glossaire sur le curriculum et un questionnaire sur une refonte du curriculum ; La publication en ligne de la version espagnole du document de l'OCDE <i>The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice</i> (La nature de l'apprentissage : Utiliser la recherche pour inspirer la pratique) a été coordonnée par le BIE en consultation avec l'OCDE et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'UNICEF. Elle a été lancée dans le cadre de la session présentielle du Diplôme tenue dans cette région, où le document est actuellement diffusé et examiné; Une assistance technique pour la réorientation des curricula nationaux vers une approche par compétences a été fournie à l'Azerbaïdjan, au Kenya, aux Seychelles et au Swaziland, et un appui analogue est prévu pour Oman en décembre ; Un projet avancé de document de référence mondial sur les compétences futures a été élaboré (voir la section sur le leadership intellectuel) ; L'ISU-BIE a signé un mémorandum d'accord concernant le suivi des cibles de l'ODD 4. Un travail de recensement est en cours pour ce qui est du contenu des évaluations nationales et internationales en matière de lecture et de mathématiques (cible 4.1). 	<ul style="list-style-type: none"> Le rôle du BIE en tant que centre d'excellence et institution normative est clairement en train de se mettre en place ; Renforcement de la capacité des États membres à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des curricula fondés sur les compétences ; Meilleure clarté conceptuelle de l'éducation fondée sur les compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> Il peut être politiquement délicat et techniquement complexe de parvenir à un consensus sur des normes et règles curriculaires 	<ul style="list-style-type: none"> D'importants investissements seront faits en vue de consulter tous les acteurs clés tout au long du processus de formulation, d'adoption et d'utilisation des normes et règles proposées.
<p>13. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des politiques et des curricula pour l'éducation des jeunes (conformément à la cible 4.4 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Une étude sur la culture et l'éducation des jeunes axée sur leur désengagement a été effectuée conjointement avec ED/ESC/PCR et l'IIIEP-Buenos Aires. Elle devrait être publiée à la fin de décembre. Les conclusions de l'étude sur l'éducation des jeunes ont été introduites dans les sessions en face à face en ligne du Diplôme/Master. La deuxième phase de l'étude sur l'Amérique latine et les Caraïbes est en cours concernant le renforcement du lien entre la production de connaissances et les politiques d'éducation inclusive ; Des projets de propositions sont actuellement examinés avec ED/ESC/PCR au sujet de l'élargissement des études sur l'éducation des jeunes aux États arabes et à l'Asie 	<ul style="list-style-type: none"> Pas encore évident. Des produits seulement 	<ul style="list-style-type: none"> Le financement destiné à élargir la recherche à d'autres régions peut ne pas être disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la mobilisation de ressources provenant d'entités qui appuient les programmes pour la jeunesse dans des régions ciblées

III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées

Ce domaine programmatique est en étroite corrélation avec l'esprit et la lettre de l'ODD 4. C'est pourquoi le BIE a déjà une longueur d'avance pour ce qui est d'offrir aux États membres l'assistance technique dont ils ont besoin pour atteindre l'ODD 4.

Le BIE a intégré ce domaine programmatique dans son programme de travail en 2015, reconnaissant qu'une mise en œuvre efficace et influente du curriculum dépend du fonctionnement efficace d'autres segments du système éducatif. Le curriculum étant étroitement lié à la plupart, si ce n'est l'ensemble, des éléments fondamentaux du système éducatif, l'efficacité d'un curriculum même solide peut donc être sérieusement réduite par : le manque d'enseignants qualifiés capables de le dispenser ; un environnement physique de l'enseignement et de l'apprentissage inadapté à la réalisation de ces derniers ; un système d'évaluation qui ne permet pas d'évaluer les éléments contenus dans le curriculum ; des circonstances psychosociales qui rendent inefficace l'apprentissage des apprenants ; une pédagogie et des processus d'apprentissage inefficaces et d'autres éléments encore. Pour que le curriculum favorise réellement une éducation de qualité et un apprentissage efficace adaptés au développement, il doit s'inscrire dans un système éducatif qui fonctionne correctement.

En 2016, le BIE a aidé six États membres à mettre en place des interventions pour éliminer les contraintes systémiques qui les empêchent d'assurer, de manière équitable et en utilisant efficacement les ressources dont ils disposent, une éducation pertinente et de qualité, contraintes qui avaient identifiées en 2014-2015. Des travaux préliminaires ont été engagés dans deux autres pays en vue de mettre au point des interventions efficaces. En outre, le BIE a conçu des programmes de développement des capacités à l'intention des responsables techniques de haut niveau des ministères de l'éducation pour qu'ils puissent gérer la transformation de leurs systèmes d'éducation afin de réaliser l'ODD 4, et pour leur permettre d'acquérir de futures compétences et d'appuyer les programmes nationaux de développement. Les efforts en vue de trouver les établissements universitaires capables de fournir une formation adéquate et les partenaires susceptibles d'appuyer cette formation se poursuivent.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer les capacités des ministères de l'éducation à analyser et à éliminer les contraintes systémiques qui entravent la mise en œuvre de manière équitable d'une éducation pertinente et de qualité et de possibilités efficaces d'apprentissage tout au long de la vie (conformément à l'ODD 4 transversal à toutes les cibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> L'Azerbaïdjan s'est joint aux pays partenaires du BIE qui appliquent le cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général (GECAF). Les domaines clés pour lesquels un soutien est nécessaire ont été communiqués sur la base des analyses sectorielles existantes. Dans le même temps, l'équipe de pays utilise le GEQAF pour recenser et combler les lacunes en matière de connaissances analytiques et ajouter d'autres domaines prioritaires susceptibles d'apparaître. <p>2. Apporter un appui technique au développement et à la mise en œuvre d'interventions pour éliminer les contraintes systémiques identifiées dans huit pays ayant déjà entrepris les analyses systémiques, en commençant par l'établissement de la liste des problèmes communs identifiés collectivement par les pays partenaires (conformément à l'ODD 4 transversal à toutes les cibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Gabon, les Seychelles et le Swaziland ont achevé la mise au point de leurs programmes et plans d'action avec l'appui du BIE auquel se sont joints des experts internationaux et locaux. Un appui a également été apporté à l'Inde (États du Madhya Pradesh et du Meghalaya) pour la mise au point du programme dans un certain nombre de domaines. Un appui a été apporté à l'Afrique du Sud dans le domaine de l'EPPE pour lui permettre de mettre un point final à un plan d'action sectoriel. Le BIE apporte actuellement une aide – qui se terminera à la fin de décembre 2016 – à Oman pour la mise en œuvre de son programme et de son plan d'action. <p>3. Actualiser et améliorer la base de données des pratiques prometteuses en matière d'amélioration systémique de la qualité de l'éducation et de l'efficacité de l'apprentissage (conformément à l'ODD 4 transversal à toutes les cibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> La base de données recensant les pratiques prometteuses a été améliorée, en particulier dans le domaine du curriculum. En outre, le travail d'amélioration de la version Web du GEQAF a commencé et une version Web plus interactive et plus conviviale devrait être en place d'ici la fin de l'année. Toutefois, le travail technique de mise en œuvre commencera l'année prochaine. <p>4. Concevoir, mettre en place et gérer divers programmes de formation pour renforcer le leadership technique dont les ministères de l'éducation ont besoin pour satisfaire aux exigences inhérentes à l'ODD 4, aux plans de développement nationaux et aux compétences du XXI^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none"> Les grandes lignes de cours de formation destinés à des responsables de haut niveau des ministères ont été mises au point et des discussions ont lieu actuellement avec une institution universitaire de grand renom au niveau international concernant le lancement de ces cours. 	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités analytiques et opérationnelles des États membres à éliminer les contraintes imposées à leurs systèmes continuent de se renforcer ; La collaboration Sud-Sud continue aussi de se renforcer entre pays partenaires du GEQAF. 	<ul style="list-style-type: none"> Le rythme lent des pays participants et les fréquents changements à leur tête continuent de ralentir les progrès ; La pénurie de personnel au BIE a continué de constituer une sérieuse entrave. 	<ul style="list-style-type: none"> L'atténuation de ce facteur de risque s'est révélée hors du contrôle du BIE ; Soutien des efforts visant à mobiliser des contributions volontaires pour le BIE et à détacher du personnel.

5. En partenariat avec l'IJET et Google, aider les États membres à adopter une perspective technologique pour leurs systèmes d'éducation, en commençant avec quatre pays pilotes

- Le BIE a apporté un appui aux pays partenaires dans plusieurs domaines, dont les TIC. En outre, un forum international intitulé « L'adoption d'une perspective des TIC en éducation et en apprentissage » s'est tenu à New Delhi (31 octobre-4 novembre) en vue de promouvoir l'apprentissage et la collaboration entre pairs. 14 pays ont participé au forum

IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation est mise en œuvre et appliquée

En 2016, le BIE a considérablement renforcé son rôle de courtier en connaissances en vue de rendre les résultats des recherches de pointe largement accessibles à un grand nombre de décideurs et de praticiens. Le renforcement de ce rôle est capital pour distinguer le BIE en tant que chef de file intellectuel dans les domaines relevant de sa compétence, mais aussi pour maintenir les autres domaines de programmes et les services de formation et d'assistance technique du BIE à la pointe du savoir. Ainsi, en 2016, le BIE a axé son rôle de courtier en connaissances sur deux grands thèmes qui sont en rapport avec son mandat essentiel et contribuent à la réalisation de l'ODD 4 : l'apprentissage (en particulier la neuroscience de l'apprentissage) et la pertinence du curriculum vis-à-vis du développement (en particulier les compétences futures).

Le BIE a augmenté le nombre d'organisations intellectuelles prestigieuses sur lesquelles il peut compter. En partenariat avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO), il a commencé à traduire la recherche complexe sur la neuroscience de l'apprentissage en un langage et une présentation faciles à comprendre, en communiquant simplement les principaux résultats des travaux de recherche et en rendant parfaitement claires leurs implications pour les politiques et les pratiques. Pour répondre aux États membres qui ont de plus en plus besoin de son aide pour adopter des curricula fondés sur les compétences, le BIE élabore actuellement, en partenariat avec des universitaires spécialisés dans ce domaine, un document de référence à l'échelle mondiale sur les compétences futures, qui sera suivi de directives pour l'intégration de ces compétences dans les curricula ainsi que de directives destinées à l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation desdites compétences. L'établissement d'un répertoire de compétences, bien ancrées dans le changement global de paradigme curriculaire, est déjà bien avancé.

Le BIE a par ailleurs réorienté le contenu de ses actuelles publications phare, comme la revue Perspectives et la série d'ouvrages du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation, pour les harmoniser davantage avec son mandat essentiel.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer et orienter la fonction de passeur de connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le premier thème où le courtage en connaissances s'est intensifié est l'<i>apprentissage</i>, et en particulier la <i>neuroscience de l'apprentissage</i>. En partenariat avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO), le BIE a commencé à traduire les travaux de recherche sur la neuroscience de l'apprentissage et a créé avec l'IBRO une bourse sur la science de l'apprentissage pour soutenir et traduire les principaux travaux de recherche en neuroscience de l'apprentissage et du cerveau à l'intention des éducateurs, décideurs et praticiens. Le premier groupe de cinq chercheurs seniors a intégré le BIE en octobre 2016. Ils ont produit 30 documents d'information traitant des neuromythes et décrivant les principes essentiels de certains thèmes comme la neuroplasticité et le traitement numérique et les implications de ces thèmes pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation; La série sur l'apprentissage du personnel du BIE a également été lancée avec deux événements consacrés aux neurosciences de l'apprentissage. Ces événements ont été ouverts aux membres de la Genève internationale, et plus particulièrement aux attachés de diverses missions chargés des questions d'éducation ; Le second thème actuel est la <i>pertinence des curricula au regard du développement</i> et, en particulier, les <i>compétences futures</i> à intégrer dans les curricula, si l'on veut qu'elles soient utiles aux générations futures et pour relever les futurs défis du développement. Un document de référence de portée mondiale sur les compétences futures est en cours d'élaboration ; il sera communiqué aux principaux acteurs de l'éducation et validé par eux en 2017 ; Deux documents d'information sur l'apprentissage du curriculum et sur l'apprentissage tout au long de la vie et le curriculum ont été achevés ; ils résument les études effectuées sur le lien entre le curriculum et la pertinence de l'éducation au regard du développement dans le contexte de l'ODD 4 – Éducation 2030 et font ressortir les implications pour les politiques et les pratiques ; La revue <i>Perspectives</i> a été entièrement remaniée pour devenir une revue d'éducation comparée sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation ; un numéro a été publié et trois autres sont en cours d'impression ; Deux livrets de la série <i>Pratiques éducatives</i> ont été publiés en partenariat avec l'Académie internationale de l'éducation : <i>Tasks, teaching, and learning: Improving the quality of education for economically-disadvantaged students</i> (sous presse) et <i>Guiding principles for learning in the 21st century</i> (sous presse) ; Un ouvrage intitulé <i>From exclusion to excellence: Building restorative relationships to create inclusive schools</i> (Michal Razer et Victor Friedman; IBE on Curriculum, Learning and Assessment, Sense Publishers, 2016) a été publié. Ce guide pratique pour la création de salles de classe inclusives a été salué par un éminent chroniqueur du <i>New York Times</i> comme étant une remarquable contribution à la recherche sur l'inclusion en matière d'éducation ; Un ouvrage est en cours d'impression : <i>Learning to educate: Proposals for the reconstruction of education in developing countries</i> (Noel F. McGinn et Ernesto F. Schiefelbein, IBE on Curriculum, Learning and Assessment, Sense Publishers, 2017) ; deux autres sont en préparation (publication prévue en 2017) : <i>Teaching and learning literacy in the 21st century</i> 	<ul style="list-style-type: none"> L'excellence des contributions du BIE est reconnue en dehors du monde de l'éducation, par le chroniqueur du <i>New York Times</i> par exemple ; L'accès à des connaissances de pointe dans des domaines relevant de la compétence du BIE est nettement amélioré (impact à vérifier) ; Les partenariats avec de prestigieuses universités de recherche sur l'apprentissage se développent ; <i>Perspectives</i> est diffusée à 7 880 institutions dans le monde. 99 792 téléchargements ont été effectués en 2016 (chiffres disponibles jusqu'en octobre 2016) ; <i>Perspectives</i> a été traduite et imprimée en anglais, arabe et mandarin, ce qui élargit l'accès à cette revue. 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources financières insuffisantes pour soutenir le courtage en connaissances ; La sévère pénurie de ressources humaines continue de limiter les progrès dans tous les projets de courtage en connaissances et de gestion ; Atteindre un public ciblé demeure problématique, surtout dans les pays non anglophones. 	<ul style="list-style-type: none"> Des mécanismes de financement novateurs ont été identifiés (par ex. bourses cofinancées par IBRO), offrant aussi un financement pluriannuel plus flexible et plus prévisible ; Le BIE a soutenu les efforts visant à identifier les institutions désireuses de traduire <i>Perspectives</i> et d'autres publications dans toutes les langues des Nations Unies (sans qu'il en coûte au BIE).

et *Humanitarian education in curriculum, policy and practice: From complex emergency response to national reconstruction* ;

- Le cycle de conférence, *IBE Learning Series*, a été lancé ; elle comprend des colloques organisés par d'éminents spécialistes sur des thèmes intéressant le BIE et la Genève internationale dans son ensemble : les STEM et le développement de la petite enfance, la recherche sur le cerveau et l'apprentissage, les compétences futures pour le XXIe siècle, etc

2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)

- 26 alertes toutes les 2 semaines, 4 condensés et une alerte thématique ont été élaborés, publiés et diffusés en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation ;
- 68 curricula traités et en attente d'être ajoutés à la collection de curricula en ligne, lorsque les problèmes de compatibilité technique seront résolus au siège. 99 nouvelles notices ont été ajoutées à IBEDOCS et 1 180 notices ont été révisées ;
- 700 autres manuels scolaires ont été ajoutés à la collection des manuels scolaires historiques du BIE. Une société de logiciels pour les bibliothèques a été engagée pour développer l'accès en ligne de la collection de manuels scolaires et des archives historiques du BIE entre 1925 et 1969. Quatre lots de manuels scolaires ont été préparés en vue de leur numérisation – 1 100 livres déjà numérisés et 140 boîtes d'archives préparées pour la numérisation.

- La pénurie de personnel continue de ralentir les projets liés au centre d'information et d'échanges.

- Un consultant junior est recruté pour élaborer des alertes et des condensés et un documentariste s'occupe du projet de numérisation.

V. Conférence internationale de l'éducation (CIE)

Comme cela a été décidé lors de la dernière session du Conseil, le Bureau du Conseil a reçu les rapports sur les consultations du Président et des Vice-Présidents avec leurs groupes électoraux sur le cofinancement de la CIE, qui doit se tenir à Genève. Aucun groupe électoral n'a proposé de cofinancer la CIE. La République de Lettonie (Groupe II : États d'Europe orientale) s'est déclarée disposée à détacher un expert de haut niveau pour appuyer les préparatifs de la CIE et l'organisation de ses sessions.

Le Bureau du Conseil s'est demandé s'il était justifié de considérer la CIE comme prioritaire alors que les programmes essentiels du BIE pâtissent d'un financement sérieusement limité.

Dans ces circonstances, le Bureau du Conseil a décidé de recommander au Conseil de laisser en suspens les discussions sur la CIE jusqu'à ce que le pays hôte puisse fournir les ressources nécessaires à la tenue de cette importante conférence de l'UNESCO.

VI. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE)

En 2016, les efforts visant à renforcer la capacité du BIE à fournir des services continueront de porter sur : i) l'accroissement des contributions volontaires des États membres, à commencer par les membres du Conseil du BIE, ii) l'obtention du soutien et des ressources nécessaires pour organiser une réunion des pays susceptibles d'apporter des contributions volontaires au BIE, en dehors des pays représentés au Conseil, iii) le détachement de personnel qualifié, en commençant par des membres du Conseil du BIE, iv) la poursuite de l'élargissement de la base et de l'augmentation du prestige des partenaires techniques et financiers, et iv) la poursuite de la diversification des partenariats stratégiques au-delà des États membres.

Activités et progrès réalisés	Impact	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Mobiliser les membres du Conseil du BIE et les États membres pour qu'ils apportent des contributions volontaires qui serviront à renforcer la capacité du BIE à fournir des services</p> <ul style="list-style-type: none"> • La République du Nigéria a maintenu sa contribution volontaire à 100 000 USD tandis que la Suisse a réduit la sienne, qui est passée de 600 000 USD à 500 000 USD ; • Aucun autre pays membre du Conseil du BIE ne s'est engagé à fournir des contributions volontaires ; <p>Le Secrétariat du BIE a établi une liste de 17 pays susceptibles d'apporter des contributions volontaires et tous ont été sollicités par l'intermédiaire de leur délégation permanente. Cinq d'entre eux n'ont jamais répondu au premier appel, six ont répondu négativement, des consultations sont toujours en cours avec cinq autres pays et un pays, la République des Seychelles, a confirmé qu'il était disposé à fournir une contribution annuelle de 100 000 USD pendant les cinq prochaines années, à compter de 2017.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les États membres ont de plus en plus d'occasions de connaître le travail et le rôle du BIE et de reconnaître l'importance de son travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si le nombre limité de contributeurs volontaires n'évolue pas, cela finira par nuire aux activités futures du BIE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le dialogue avec les contributeurs potentiels.
<p>2. Accueillir une réunion des États membres susceptibles d'apporter des contributions volontaires au BIE</p> <p>Une telle réunion n'est pas encore à l'ordre du jour car le Secrétariat du BIE cherche toujours à atteindre un seuil d'au moins six pays qui seraient disposés à apporter des contributions. En outre, le personnel limité du BIE s'est employé à établir un solide programme qui peut se révéler attractif et convaincant pour des contributeurs potentiels. Cet objectif est maintenant atteint.</p>			
<p>3. Soutenir les efforts tendant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mandat concernant le personnel détaché et les directives de l'UNESCO relatives aux détachements ont été envoyés une nouvelle fois aux membres du Bureau du Conseil ainsi qu'aux pays du CCG recommandés par le Président du Conseil 		<p>Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE</p>	

4. Améliorer la communication et l'image extérieure sur le site Web du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)

- Même s'il a besoin d'être amélioré, le site Web est géré efficacement et il est conforme aux directives de l'ONU sur l'accessibilité et le multilinguisme, à la stratégie d'information du public de l'UNESCO et aux normes relatives au Web, en vue de conserver et diffuser les connaissances créées et/ou transmises par le BIE d'une manière plus efficace et effective ;
- Le contenu du site Web est actualisé en ce qui concerne la vision, la mission, les projets, les photographies, la gouvernance et les membres du personnel. Un remodelage du site est prévu en 2017 pour permettre l'interactivité, la participation et le dialogue ;
- Un consultant en communication numérique a été recruté ;
- Plus de 40 nouvelles ont été produites, éditées et publiées en ligne. Des documents de communication connexes ont été diffusés en temps utile. 80% du contenu en ligne est consultable en anglais, français et espagnol, et au moins 20% en arabe, russe et chinois. Un partenariat a été établi en matière de communications avec le secteur de l'éducation de l'UNESCO, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation et l'ONUG ;
- L'exposition sur le BIE est toujours en place à l'ONUG ;
- Le premier numéro de IBE IN FOCUS, le magazine annuel du BIE, a été imprimé. Le magazine est désormais en ligne. Il est aussi largement distribué à toutes les parties prenantes clés ;
- En outre, le magazine commence à bénéficier d'emplacements stratégiques, surtout pour un premier numéro : salon du protocole de l'aéroport de Genève, salons business class de Swiss Airlines à Genève et Zurich, salons business class des vols domestiques et internationaux de South African Airways et image d'écran dans toutes les classes, salon VIP du Monaco Yacht Club, salon VIP du Montreux Jazz Festival et salon à cigares de La Réserve à Genève.

- Entre janvier et novembre 2016, 245 000 visiteurs ont consulté le site Web. Pour suivre la tendance actuelle, le site optimisé pour les téléphones portables prend de plus en plus d'importance (actuellement, plus de 20% des visiteurs utilisent un portable, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à 2015).
- Site Web : 213 000 utilisateurs l'an dernier dont 78% de nouveaux venus. Lieux : Amérique du Sud et du Nord, Europe et Asie.
- Médias sociaux : Twitter : le nombre d'abonnés a atteint 1800 et les impressions ont augmenté de 300% (moyenne mensuelle passant de 30 000 à plus de 90 000). Les mentions faites par les partenaires ont augmenté de 37%. Facebook : 1261 likes.
- La visibilité du BIE en tant que membre de la Genève internationale s'est accrue (impact à vérifier).

- Une partie importante du contenu du site Web n'est pas disponible dans au moins quatre langues de l'UNESCO, ce qui peut limiter considérablement l'accès à des produits essentiels.

- Forger des partenariats et mobiliser des ressources afin d'assurer un site Web multilingue efficace.

5. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE en mettant l'accent sur :

- Le secteur privé
 - Phase I de l'Accord de projet Google/BIE-UNESCO mis en œuvre pour appuyer le développement d'une éducation de qualité dans les pays partenaires du GEQAF ;
 - Phase I de l'Accord de projet NESTLE/BIE-UNESCO mis en œuvre pour appuyer le développement de politiques et de curricula relatifs à l'EPPE au Cameroun, aux Seychelles et au Swaziland.
- Les fondations et institutions philanthropes
 - Mise en œuvre d'un accord de partenariat entre le Hamdan Bin Rashid Al-Maktoum Award for Distinguished Academic Performance et le BIE-UNESCO pour soutenir le Diplôme en conception et développement du curriculum dans la région arabe en 2016 ;

- Le statut du BIE en tant que partenaire crédible et prestigieux s'améliore nettement, comme le prouve l'augmentation du nombre de partenaires prestigieux
-

- Dubai Cares a fourni 963 000 USD pour aider le BIE à fournir un appui technique au développement de l'EPPE dans quatre pays.
- Les institutions spécialisées dans des domaines relevant de la compétence du BIE
 - Collaboration avec l'Institut pour le développement du curriculum des Pays-Bas – SLO – pour appuyer le processus de réforme curriculaire en Afghanistan ;
 - collaboration avec l'Institut du développement du curriculum du Kenya (KICD) pour renforcer les capacités institutionnelles et les conseils sur le terrain concernant le processus de réforme curriculaire.
- Les institutions académiques et les instituts de recherche
 - Mémoire d'accord signé avec l'IBRO pour aider financièrement et techniquement la création de bourses pour des chercheurs en neuroscience de l'apprentissage ;
 - Coopération avec des universités (plans de travail avec HBMSU/EAU, OUT/Tanzanie, VMU/Lituanie et UCU/Uruguay) pour la mise en œuvre de sessions du Certificat/Diplôme/Master en conception et développement du curriculum ;
 - Collaboration avec le Conseil national pour la recherche et la formation en éducation (NCERT, New Delhi) en vue d'organiser un forum international sur les perspectives des TIC en éducation (tenu en novembre) ;
 - Signature d'un accord de coédition avec la Société pour la planification de l'enseignement public (Japon)/BIE-UNESCO pour la traduction en japonais de la banque de ressources à l'appui de l'éducation inclusive du BIE.
- Les réseaux professionnels
 - Réseau mondial du curriculum BIE-UNESCO (GCN) couvrant 127 pays ;
 - Réseau des Alumni du Diplôme BIE-UNESCO comprenant 248 participants des régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes.
- Les organismes multilatéraux et bilatéraux
 - Mémoire d'accord avec l'Internationale de l'éducation pour soutenir la mise en œuvre du Master en curriculum pour l'Afrique.
- Les sociétés civiles reconnues par l'UNESCO
 - Mémoire d'accord avec RISE pour collaborer à l'EPPE ;
 - Mémoire d'accord avec l'ICD pour collaborer à la promotion des valeurs universelles dans l'éducation en partageant une expertise en matière d'élaboration de programmes d'étude et de matériels d'apprentissage et d'exécution de programmes de formation.
- Le Siège et les bureaux hors siège de l'UNESCO
 - Partenariats avec : ED/IPS/IGE au Siège sur l'éducation inclusive ; ED/ESC/TED au Siège sur le Diplôme/Master relatif au curriculum ; ED/ESC/PCR au Siège sur l'éducation des jeunes ; ED/MEM au Siège sur l'EDD et l'ECM.
- Les instituts et réseaux de l'UNESCO
 - IIEP-BIE : PEIC
 - BIE-IIEP-BA-Siège : éducation des jeunes
 - UIL-IIEP-BIE ESP Tanzanie

MGEIP-Siège-BIE : prévention de l'extrémisme violent au moyen de conférences sur l'éducation
MGEIP-Bureau de Bangkok-BIE : étude sur l'éducation à la citoyenneté mondiale
BIE-IIET : les TIC dans l'éducation, y compris la numérisation des curricula
BIE-ISU : cartographie des curricula pour appuyer le suivi des cibles 4.1 (mathématiques et lecture seulement), 4.4 et 4.7 de l'ODD 4, élaboration d'indicateurs sur l'amélioration de la participation des filles aux STEM
BIE-APCEIU : cartographie de l'ECM dans les curricula
UIL-IICBA (CapED Mali)
UIL-IICBA (CapED Ouganda)
UIL-IITE (Projet Microsoft)
IIEP-UIL: CapEFA DRC
UIL-ISU-OCDE : cadre d'évaluation mondiale de l'alphabétisation
UIL-IIEP-ISU-BIE Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage
EP-ISU : comptes nationaux de l'éducation.

- Les institutions des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales
 - Accord de coédition OCDE/UNICEF-LACRO/BIE-UNESCO concernant la version espagnole (l'accent étant mis sur la région Amérique latine et Caraïbes) de la publication de l'OCDE *The Nature of Learning: Using Research to Inspire Practice* (La nature de l'apprentissage : Utiliser la recherche pour inspirer la pratique).
- Les ministères de l'éducation des États membres
 - Accord de projet fonds en dépôt Malaisie/UNESCO – BIE-UNESCO pour appuyer le développement de la formation aux STEM au Cambodge, au Kenya, au Nigéria et au Vietnam.

6. Soutenir les efforts en vue d'instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources

- Toute une gamme de mécanismes ont été utilisés pour rendre le recrutement du personnel plus rationnel. En plus des stagiaires et des consultants réguliers, le BIE a aussi créé des postes de boursiers seniors, de consultants juniors et de consultants de niveau intermédiaire de longue durée ;
- La capacité du BIE à fournir des services est améliorée au moyen d'une initiative pour des centres de bonnes pratiques qui s'appuient sur l'excellence des États membres dans divers domaines de collaboration. Ces centres ont entre autres responsabilités celle de fournir une assistance technique et des forums pour l'apprentissage entre pairs à d'autres pays. Les Seychelles offrent le centre le plus avancé et deux autres sont en cours de création ;
- Un spécialiste de programmes de niveau supérieur P5 (GEQAF), 5 chercheurs seniors (spécialistes en neurosciences), 3 consultants de longue durée (curriculum, compétences et communications), 3 consultants juniors et 15 stagiaires ont été recrutés en 2016.

- Le BIE doit fournir un programme de travail qu'une grande institution assumerait d'ordinaire du fait de ces approches novatrices de mobilisation des ressources techniques

- Bien qu'elle soient novatrices, ces approches ne peuvent remplacer le personnel permanent de base qui est nécessaire mais n'existe toujours pas au BIE.

VII. Données budgétaires

Les taux d'exécution ci-après sont ceux du 31/10/2016.

COMPTE SPÉCIAL INTERMEDIAIRE POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION (BIE)

COMPARAISON DE LA DOTATION DES DÉPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE

ÉTAT POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER AU 30 NOVEMBRE 2016

2016

Novembre

Exprimés en Dollar des États-Unis

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATIONS					DÉPENSES				TAUX D'EXÉCUTION GLOBAL
	Dotations approuvées par le Conseil	Dotations approuvées par le Conseil Ajustées	Fonds à recevoir ou reportés	Fonds supplémentaires	Budgets Révisés	Dépenses	Obligations non liquidées période reporting	Obligations non liquidées période future	Total période reporting	
I. ACTIVITES DU PROGRAMME										
I-1 Activités sous Résultats attendus I	3 587 774	3 494 461	(295 665)	121 520	3 320 316	1 680 932	48 681	638 558	1 729 613	71,3%
Formation "Conception et développement du curriculum"	316 027	316 372	(100 000)	-	216 372	93 567	1 875	114 528	95 442	97,0%
Education et protection de la petite enfance / Innovation et Leadership en Curriculum et en apprentissage	454 779	454 778	(128 225)	121 520	448 073	314 015	447	105 030	314 462	93,6%
Assistance technique aux Etats Membres pour la conception et le développement du curriculum	81 979	126 153	(67 440)	-	58 713	5 366	-	8 680	5 366	23,9%
« Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation »	1 783 467	1 547 383	-	-	1 547 383	524 186	40 264	255 663	564 450	53,0%
Renforcer les systèmes éducatifs des EM afin de fournir une éducation de qualité et des opportunités d'apprentissage efficaces	713 762	812 014	-	-	812 014	569 589	2 431	121 715	572 020	85,4%
Développer l'apprentissage des Sciences, de la Technologie, de l'Ingénierie et des Mathématiques pour les filles en Afrique et en Asie et Pacifique (Phase I)	226 924	226 925	-	-	226 925	163 409	3 664	32 942	167 073	88,1%
Adaptation du livre: Nature de l'apprentissage	10 836	10 836	-	-	10 836	10 800	-	-	10 800	99,7%
I-2 Activités sous Résultats attendus II	1 753 415	1 965 845	(454 560)	-	1 511 285	564 775	8 131	505 790	572 906	71,4%
Recherches & Publications	195 193	195 192	-	-	195 192	171 575	3 568	13 264	175 143	96,5%
Diffusion des Connaissances (Knowledge Brokerage)	401 565	447 829	(329 560)	-	118 269	92 793	2 100	16 649	94 893	94,3%
Développement du site web & Communication	319 471	422 863	(125 000)	-	297 863	208 894	1 776	57 615	210 670	90,1%
Projet "Manuels scolaires "	373 752	373 752	-	-	373 752	1 318	34	190 602	1 352	51,4%
Projet Archives Historique du BIE	463 434	526 209	-	-	526 209	90 195	653	227 660	90 848	60,5%
ACTIVITÉS DU PROGRAMME (I)	5 341 189	5 460 306	(750 225)	121 520	4 831 601	2 245 707	56 812	1 144 348	2 302 519	71,3%
II. Organe direction, admin. Gen & dev. Institutionnel.										
II-1 Conseil/ Bureau	90 394	90 394	-	-	90 394	27 412	235	17 545	27 647	50,0%
II-2 Frais généraux de fonctionnement	350 000	485 906	-	-	485 906	411 436	21 114	39 233	432 550	97,1%
II-3 Bureau de la Direction	300 000	300 000	-	-	300 000	250 704	1 331	27 795	252 035	93,3%
ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN & DEV. INSTITUTIONNEL. (II)	740 394	876 300	-	-	876 300	689 552	22 680	84 573	712 232	90,9%
COUTS DU PERONNEL (postes établis) (III)	1 900 000	1 900 000			1 900 000	1 550 727	-	17 142	1 550 727	82,5%
TOTAL BUDGET ALLOUE 2016 (I + II + III)	7 981 583	8 236 606	(750 225)	121 520	7 607 901	4 485 986	79 492	1 246 063	4 565 478	76,4%

Annexe 1 ODD 4 et cibles

ODD 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

**SOIXANTE-SIXIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14 - 15 décembre 2016

PROJET DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2017



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

Projet de programme de travail et de budget pour 2017 présenté à la 66^e session du Conseil du BIE



Table des matières

- I. Le Contexte du programme
- II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1,5,6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]
Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curriculum sont soutenues
- III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]
Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées
- IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]
Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation est rendue plus performante et mise en œuvre
- V. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE)
- VI. Données budgétaires

Annexe 1 : ODD 4 et cibles

I. Le Contexte du programme

Introduction

Ce document présente le programme de travail et de budget proposé pour 2017 (ci-après dénommé le « programme ») à la 66^e session du Conseil du BIE pour examen et approbation. Conformément à la pratique habituelle, ce programme a été établi sur la base du mandat, des fonctions essentielles, des documents C/4 et C/5, des principaux axes d'action, des résultats escomptés et de la stratégie du secteur pour 2014-2021 de l'UNESCO, et il s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

Au niveau mondial, le défi que constituait l'élaboration et l'adoption des ODD s'est réorienté vers leur mise en œuvre et le suivi de leur réalisation. Le programme proposé pour 2016 avait déjà mis en lumière le positionnement du BIE pour contribuer au succès de ce programme mondial. En 2017, s'appuyant sur les activités engagées en 2016, le BIE accroîtra sa contribution à la mise en œuvre et au suivi de la réalisation de l'ODD 4. Il y parviendra en exécutant le programme à moyen terme du BIE décrit ci-dessous.

Domaines programmatiques à moyen terme (2015-2021) : Accélération des progrès vers l'acquisition du statut de centre d'excellence

Innovation et leadership en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction normative) : vise à repenser et à repositionner le curriculum pour le placer au cœur du dialogue et des interventions sur le développement durable aux niveaux national et mondial dans le contexte de l'ODD 4 et de l'agenda mondial Éducation 2030. Il vise aussi à repositionner le curriculum en tant qu'outil indispensable pour mettre en œuvre les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Questions fondamentales et d'actualité en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de laboratoire d'idées) : a pour objectif de mettre au point des principes directeurs en matière de curriculum ainsi que des prototypes dans les domaines où la demande est forte et où les États membres ont peu d'expérience et/ou dans les domaines où les États membres ne réalisent pas les progrès escomptés.

Production et gestion de connaissances en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation (Fonction de centre d'information et d'échanges – *Clearinghouse*) : vise à améliorer

l'accès physique et substantiel aux connaissances fondées sur des données probantes nécessaires pour orienter la conception et le développement du curriculum, ainsi que pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation conformément aux exigences de l'agenda mondial Éducation 2030. Concrètement, le BIE mettra davantage l'accent sur sa fonction de passeur de connaissances en vue de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application en se centrant sur **le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement**, ainsi que sur **l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation**. Il améliorera également la diffusion réelle et virtuelle des connaissances fondées sur des travaux de recherche de pointe à des spécialistes ciblés.

Renforcement systémique de la qualité et de l'adéquation au développement de l'éducation et de l'apprentissage (Fonction de renforcement des capacités) : vise à renforcer les capacités des États membres à analyser et à éliminer les principaux obstacles qui les empêchent d'assurer de manière équitable, et en faisant une utilisation judicieuse des ressources, une éducation de qualité et adaptée au développement ainsi que des possibilités efficaces d'apprentissage tout au long de la vie comme le préconise l'ODD 4.

Rôle de leadership dans le dialogue mondial sur le curriculum et l'apprentissage (Fonction de leadership intellectuel) : vise à maintenir le dialogue mondial sur les implications conceptuelles et opérationnelles des ODD en général et de l'ODD 4 en particulier pour la conception, le développement et le suivi des curricula nationaux. En menant ce dialogue, le BIE renforcera également son rôle de centre d'excellence mondial en matière de curriculum et des questions associées, en tant que contributeur indispensable à la réalisation de l'ODD 4.

Développement institutionnel et organisationnel (Fonction de renforcement des capacités du BIE) : a pour objectif d'aider à renforcer la capacité du BIE de mettre en œuvre la stratégie visant à en faire un centre d'excellence et d'atteindre les résultats escomptés dans le secteur de l'éducation afin de contribuer au mieux à la réalisation de l'ODD 4 et de l'agenda mondial Éducation 2030.

II. Résultat escompté 1 du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1, 5, 6 & 7] et aux axes d'action 2 et 3 [Résultat escompté 11]

Les capacités individuelles et institutionnelles en conception, en élaboration et en mise en œuvre de processus curriculaires de qualité sont renforcées, et les innovations et initiatives de réforme et de révision en matière de curricula sont soutenues

En 2017, le BIE consolidera et augmentera sa visibilité à l'échelle mondiale en tant que Centre international d'excellence en matière de curriculum et de questions associées. Il faudra pour cela procéder à la finalisation des instruments normatifs de base et mener de vastes consultations, notamment sur le nouveau paradigme curriculaire, les compétences futures et les curricula garantissant la qualité. Le BIE utilisera des moyens multimédias pour renforcer son pouvoir de mobilisation et son leadership intellectuel afin de communiquer son rôle, ses résultats et ses services. On peut citer par exemple des e-forums modérés, le Blog du BIE, un site Web interactif et axé sur les utilisateurs et, en fonction des fonds disponibles, des groupes de travail de haut niveau et des consultations régionales jumelés avec des événements régionaux.

Le BIE maintiendra ses approches novatrices pour régler les questions essentielles et émergentes en matière de curriculum et des questions connexes. L'accent sera mis sur la PEV-VUC, l'EPPE, les STEM et l'ECM. Les efforts de renforcement des capacités grâce à l'assistance technique et à la formation seront maintenus et, si les fonds le permettent, élargis. La couverture géographique des programmes de formation sera élargie à toutes les régions de l'UNESCO. De même, la couverture géographique de l'assistance technique sera élargie aux États membres. Des objectifs clairs en termes d'augmentation de la couverture seront présentés et adaptés à l'enveloppe budgétaire.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer le rôle normatif et le leadership intellectuel en tant que Centre d'excellence en matière de curriculum et des questions connexes (conformément aux objectifs 4.1 et 4.7 et au moyen de mise en œuvre visé au paragraphe 4.c de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> Lancer des forums électroniques modérés sur le changement de paradigme mondial du curriculum avec des membres du Réseau mondial du curriculum et des facultés d'éducation en tant que principaux participants cibles et avec d'autres éducateurs en tant que participants secondaires Réunir un panel de haut niveau sur les compétences futures, puis mettre en place des consultations en ligne ; Soutenir le blog multilingue sur la série des Réflexions en cours sur les principaux enjeux actuels du curriculum, de l'apprentissage et de l'évaluation - se concentrer sur les questions relatives à l'ECM, au PEV-VUC, à l'apprentissage personnalisé, au codage, à l'apprentissage intelligent et au renouvellement du curriculum ; Réunir un groupe d'experts de haut niveau et, si les fonds le permettent, effectuer des consultations régionales et des préparatifs pour un congrès mondial sur le curriculum, en vue de garantir un appui formel de tous les instruments normatifs produits par le BIE en collaboration avec le RMC et d'autres parties prenantes <p>○ Objectifs: La qualité du changement de paradigme mondial du curriculum est assurée La qualité des compétences futures est assurée Des Fonds de traduction de chaque région linguistique pour tous les produits Trois régions consultées au sujet du changement de paradigme mondial du curriculum et des compétences futures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Elargissement de la contribution des États Membres à la propriété et à l'application des instruments normatifs pilotés par le BIE ; La conceptualisation commune du curriculum et les normes communes se consolident ; La capacité d'anticipation des organismes/agences de développement du curriculum des États membres s'améliore, comme le montre la liste des compétences actuelles et futures intégrées dans les curricula nationaux et les programmes ; La reconnaissance du rôle normatif et de leadership du BIE progresse, comme le montre le nombre d'États membres qui recherchent un soutien technique et / ou qui appliquent les résultats normatifs du BIE ; Le partenariat et la collaboration entre le BIE e RMC se renforcent. 	<ul style="list-style-type: none"> En cas de manque de fonds pour la traduction et l'interprétation, il pourrait y avoir un déséquilibre de la participation régionale qui affecterait la propriété ; Un manque de fonds pourrait limiter les consultations en personne prévues ; L'adoption d'un paradigme global peut exiger un processus consultatif beaucoup plus long ; Les pénuries de personnel peuvent continuer à entraver la coordination opportune de toutes les activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer avec les entités régionales (communautés économiques régionales, bureaux, groupes de réflexion, etc.) pour organiser des consultations régionales dans le cadre de leurs événements et élargir la portée mondiale du travail du BIE grâce au RMC, les blogs multilingues et les réseaux sociaux ; Si les fonds le permettent, traduire les principaux résultats normatifs ; Augmenter les activités de sensibilisation et de plaidoyer par le biais des réseaux sociaux ; Recrutement de spécialistes du curriculum pour appuyer la discussion et la mise en œuvre du changement de paradigme du curriculum global.

2. Renforcer les réseaux et les partenariats mondiaux pour le curriculum et l'apprentissage (conformément aux sept cibles et aux moyens de mise en œuvre visés au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Soutenir et continuer à étendre la portée virtuelle à travers le RMC, le réseau des anciens diplômés, les blogs multilingues et les réseaux sociaux comme plateformes pour la production et le partage de connaissances sur les questions, les tendances et les pratiques du curriculum.

○ Objectifs

Le RMC couvre 180 pays

10% d'augmentation d'adhérents du réseau des anciens diplômés

- L'Interaction et de l'échange de connaissances entre le BIE et le RMC s'améliorent comme le prouve le nombre de membres du GCN qui sont activement engagés auprès du BIE ;
- Augmentation du nombre de membres du réseau des anciens étudiants ;
- Un nombre croissant de partenaires qui bénéficient des services et de l'expertise du BIE.

- La gestion et la croissance des réseaux à risque si la dotation en personnel du BIE ne s'améliore pas.

- La mise à disposition par les membres du Conseil d'un expert renommé en matière de curriculum pour la gestion des réseaux.

3. Élever la qualité de la formation du Diplôme post-licence en conception et développement du curriculum (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Réviser et mettre à jour le certificat / diplôme en ligne et en présentiel - Afrique, États arabes, Europe de l'Est / Asie centrale, Europe / Asie, Amérique latine et Caraïbes - principalement à la lumière du nouveau paradigme du curriculum, des questions traitées dans le cadre de l'agenda mondial Education 2030 et des outils de connaissance du BIE sur un large éventail d'enjeux relatifs au curriculum, à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation ;
- Mettre à jour et publier en ligne un kit de ressources du curriculum du BIE (CRP, acronyme en anglais) versions 2016-17 (en anglais, en arabe, en espagnol et en espagnol) et des documents de formation relatifs au diplôme en vue d'élargir la perspective comparative internationale et d'intégrer des modules thématiques relatifs aux principaux enjeux actuels en matière de curriculum, d'apprentissage et d'évaluation ;
- Poursuivre la formation des animateurs et des tuteurs sur le contenu et les enjeux pédagogiques, en vue d'une meilleure facilitation et un suivi du cours ;
- Continuer à suivre l'influence que les cours exercent dans le domaine, en mettant l'accent sur leurs répercussions à moyen et long terme sur l'avancement professionnel des anciens, et sur leur contribution à la réforme du curriculum et au processus de développement.

- Les programmes de formation et le changement de paradigme mondial du curriculum concordent sur le plan conceptuel;
- Les diplômés du cours ont une meilleure capacité de soutenir les efforts de leurs pays pour aligner les curricula et la pédagogie sur l'agenda mondial Education 2030 ;
- Le leadership technique à l'échelon des pays et la masse critique pour la conception, le développement et la mise en œuvre du curriculum de formation continuent de se renforcer.

- Faible taux de réussite des cours en raison de la charge de travail des candidats ;
- Manque de ressources pour soutenir le leadership intellectuel du BIE et pour assurer le suivi des cours.

- Accroître la flexibilité de la formation et le rythme personnalisé
- Soutenir les efforts de mobilisation des ressources

4. Élargir la couverture des services d'assistance technique qui répondent aux besoins et aux priorités des pays (ODD 4 4.1, 4.3, 4.5, 4.6, 4.7) et les moyens de leur mise en œuvre 4.c

- Soutenir l'appui aux 22 pays qui ont reçu une assistance technique en 2016 et se concentrer davantage sur le suivi de l'impact de ce soutien.
- Compléter au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda les curricula, la pédagogie et le travail d'éducation des enseignants relatifs à l'ECM initiés avec le Centre d'éducation pour la compréhension internationale en Asie-Pacifique (AP-CEIU, acronyme en anglais) de l'UNESCO en 2016 ;
- Soutenir la conception et la mise en œuvre de cadres curriculaires de formation des enseignants dans quelques pays (à identifier) en partenariat avec la Section de l'UNESCO pour le développement professionnel des enseignants (ED / ESC / TED).

- La capacité technique des États membres à concevoir, à développer et à mettre en œuvre des curricula s'améliore ;
- La réputation du BIE en tant que centre d'excellence s'accroît.

- La pénurie persistante d'experts renommés du curriculum au BIE capable de fournir une assistance technique de haute qualité en temps sur une vaste gamme de questions liées au curriculum, l'apprentissage et l'évaluation.

- Renforcer la collaboration avec les structures de l'UNESCO sur le terrain qui, par leur présence permanente, permettent de maintenir la dynamique

5. Maintenir et élargir la couverture géographique du Diplôme (conformément à la cible 4.1 et aux moyens de mise en œuvre visés aux paragraphes 4.b et 4.c de l'ODD 4)

- Commencer le cours en Asie centrale et intensifier l'identification d'une université collaboratrice en Europe occidentale et en Amérique du Nord ;
- Explorer les possibilités de lancement d'un centre de formation international comme le BIE, afin de favoriser l'interaction avec les spécialistes du curriculum ;
- Transfert de la gestion des cours en Amérique latine et en Afrique aux universités partenaires;
- Assurer le contrôle de la qualité des cours sur une base biennale
- Nouveaux partenariats avec différentes universités se confirment.

○ **Objectifs:**

Un centre de formation pour chaque région de l'UNESCO.
Le BIE établi en tant que centre de formation pour la région Europe et Amérique du Nord à compter de 2018.

- L'empreinte et la visibilité globales du BIE dans toutes les régions de l'UNESCO ;
- Croissance des résultats du diplôme avec des chances égales de professionnalisation et de direction des processus curriculaires dans leurs pays respectifs.

- Imprévisibilité des flux de fonds qui permettent aux universités partenaires de maintenir les programmes collaboratifs avec le BIE.
- Les pénuries de personnel au BIE peuvent entraver les progrès.

- Maintenir les efforts de mobilisation des ressources

6. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et à développer des curricula en lecture dans les premières années de scolarité (conformément aux cibles 4.1, 4.6 et 4.7 et aux moyens de mise en œuvre visés au paragraphe 4.c de l'ODD 4)

- Effectuer les dernières activités de développement adressées aux directeurs d'écoles, les enseignants et les formateurs d'enseignants sur la façon d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les premières années ;
- Impression et distribution nationale des documents pédagogiques suivants dans les trois pays: un guide pédagogique et une boîte à outils pour les enseignants (Burkina Faso): deux modules de formation des enseignants sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture et un guide de praticien permettant la traduction du contenu de la nouvelle formation aux pratiques d'éducation (Niger); orientations nationales sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture en français comme langue seconde et un module de formation des enseignants sur l'enseignement et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les formateurs d'enseignants (Sénégal). Pilotage de la nouvelle approche curriculaire dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement de la lecture et de l'écriture des jeunes enfants au sein des instituts de formation initiale et de formation continue ;
- Impression et diffusion (en anglais) d'un rapport d'étude sur l'identification des principaux facteurs relatifs à l'amélioration du curriculum d'enseignement de la lecture au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal. La version française est disponible ;
- Impression et diffusion d'un livre (en anglais) sur les questions relatives à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture à partir d'une perspective comparative internationale et en mettant l'accent sur le partage des leçons tirées des trois études de cas du projet ;
- Organisation d'une Conférence internationale sur les approches et stratégies d'apprentissage de la lecture et l'écriture dans les premières années de scolarité (Burkina Faso, 17 - 19 janvier 2017).
 - Objectifs:
Publication du livre sur les approches de l'apprentissage en lecture
Publication du rapport sur les facteurs déterminants la capacité de lecture
La Conférence internationale sur les résultats de l'apprentissage de la lecture a eu lieu.

- Vision améliorée et base de connaissances sur la lecture et l'écriture dans les premières années partagées par les décideurs, les spécialistes du curriculum et les formateurs ;
- Reconnaissance continue du leadership intellectuel du BIE face à cet enjeu primordial et actuel.
- La capacité de former plus efficacement les futurs enseignants a augmenté dans les centres de formation des enseignants au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal grâce à des activités intensives de renforcement de la capacité ;
- L'enseignement et l'apprentissage de la petite enfance est améliorée par le renforcement des capacités et la disponibilité d'outils spécifiques pour enseigner différemment ;

- Le maintien des objectifs après la fin des projets risque d'être un défi.

- Explorer une assistance technique restreinte remboursable avec les ministères d'éducation.

7. Renforcer la capacité des États membres à concevoir et développer des curricula en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) (conformément à la cible 4.7 de l'ODD 4)

- Au Cambodge, en Colombie, en Mongolie et en Ouganda - sur l'intégration de l'ECM dans les politiques, les curricula, la pédagogie et / ou la formation des enseignants en partenariat avec le Centre de Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale- - (APCEIU);
- Maintenir la collaboration avec l'IUS et le RMSE sur la réalisation de l'objectif 4.7 des ODD.
 - Objectifs: outils communs pour le suivi de la cible 4.7 disponibles;
Curriculum ECM développé pour quatre pays pilotes

- Croissance du rôle de leader du BIE dans la conception de curriculum de l'ECM et dans le suivi de la réalisation de l'objectif 4.7 des ODD4.

- Des attentes envers le BIE pour qu'il maintienne l'assistance technique à d'autres entités sans un cadre de financement durable peuvent persister.

- Le BIE fixera des seuils de financement en dessous desquels il rejettera les propositions de partenariat.

8. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des programmes holistiques d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) (conformément à la cible 4.2 de l'ODD 4)

- Élaborer, examiner et valider un prototype de politique d'EPPE qui engage le RMC dans le but de soutenir les États membres dans la conception et le développement d'une politique d'EPPE globale, intersectorielle et inclusive pour les enfants de 0 à 8 ans ;
- Soutenir la mise en œuvre de plans d'action pour un programme holistique d'EPPE par six pays partenaires;
- Soutenir l'apprentissage par les pairs en EPPE qui couvre au moins 10 pays partenaires;
- Mettre en place formellement un centre de meilleures pratiques en matière d'EPPE aux Seychelles
 - Objectifs:
Prototype de système EPPE pour 0-3 et 4-8 publiés
Plans d'action mis en œuvre pour six pays
Conférence internationale sur l'EPPE a eu lieu
Un centre de meilleures pratiques en fonctionnement.

- La capacité des États membres à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de formation de haute qualité et holistiques en matière d'EPPE se renforce;
- La capacité d'exécution du BIE élargie grâce au centre des meilleures pratiques;
- Collaboration Sud-Sud améliorée;
- L'apprentissage par les pairs progresse.

- Les pays où le soutien financier n'est pas garanti peuvent perdre leur dynamisme.

- Soutenir et plaider en faveur de l'intégration des curricula de l'EPPE dans les programmes sectoriels.

9. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula inclusifs (conformément à la cible 4.5 de l'ODD 4)

- Soutenir la diffusion du kit de ressources du BIE intitulé « Atteindre tous les élèves : un kit de ressources pour soutenir l'éducation inclusive » et soutenir les efforts déployés par les États membres pour veiller à ce que leur éducation en général et leurs curricula en particulier soient équitables et inclusifs conformément aux ODD4.

- La capacité des États membres à concevoir et mettre en œuvre des programmes holistiques d'EPPE de qualité se renforce.
- La capacité des États membres à suivre les progrès vers une éducation et des curricula équitables et inclusifs est renforcée

- Manque de ressources pour traduire les lignes directrices sur l'éducation inclusive et le kit de ressources dans au moins quatre langues des Nations Unies.

- Impliquer les MDE et leurs partenaires (c'est-à-dire le PGE) dans la mobilisation des ressources pour mettre à disposition les lignes directrices sur l'éducation inclusive et le kit de ressources dans au moins quatre langues des Nations Unies

10. Renforcer les capacités des États membres à concevoir et développer des curricula fondés sur des approches par compétences (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)

- Le BIE achèvera le document de référence mondial sur les compétences futures;
- Un pays pilote sera sélectionné pour intégrer les compétences futures dans le curriculum national. Le pays mettra également à l'essai des approches appropriées d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation pour les compétences futures;
- Le BIE utilisera le RMC et d'autres réseaux professionnels pour consulter et finalement adopter la liste des compétences futures;
- En partenariat avec l'ISU, le BIE contribuera à établir des cadres nationaux d'évaluation en lecture et en mathématiques pour les premières années (2^{ème} et 3^{ème}), pour la fin du cycle primaire et pour la fin du premier cycle de secondaire.

- Objectifs:
 - Document de référence mondial sur les compétences futures est lancé
 - Les compétences futures en cours d'application dans un pays

- La capacité des États membres à élaborer des curricula pertinents (en termes temporels et géographiques) s'améliore;
- L'impact et la visibilité du rôle normatif du BIE croît;
- Les partenariats techniques du BIE s'élargissent et sa réputation se renforce

- Atteindre un consensus sur les normes des curricula pourrait être politiquement et techniquement délicat.

- Des investissements importants seront faits pour consulter toutes les parties prenantes essentielles tout au long du processus de définition et d'adoption des normes et règles proposées

III. Résultat escompté 1a du BIE, contribuant à l'axe d'action 1 [Résultats escomptés : 1 & 5] et à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

Les capacités des États membres à analyser et à éliminer les contraintes systémiques afin d'assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage de qualité adaptés au développement sont renforcées

La mise en œuvre efficace et influente du curriculum dépend du fonctionnement efficace d'autres segments du système éducatif. Le curriculum étant étroitement lié à la plupart, si ce n'est l'ensemble, des éléments fondamentaux du système éducatif, l'efficacité d'un curriculum même solide peut donc être sérieusement réduite par : le manque d'enseignants qualifiés capables de le dispenser; un environnement physique de l'enseignement et de l'apprentissage inadapté à la réalisation de ces derniers; un système d'évaluation qui ne permet pas d'évaluer les éléments contenus dans le curriculum; des circonstances psychosociales qui rendent inefficace l'apprentissage des apprenants; une pédagogie et des processus d'apprentissage inefficaces et d'autres éléments encore. Pour que le curriculum soutienne efficacement une éducation de qualité assurant un apprentissage efficace et pertinente sur le plan du développement, il doit s'enraciner dans un système éducatif performant.

En 2016, le BIE a apporté son soutien à l'Azerbaïdjan, au Gabon, aux états du Madhya Pradesh et du Meghalaya en Inde, à Oman et au Swaziland afin de développer des programmes et des plans d'action dans les domaines prioritaires clés qui permettront le fonctionnement efficace des systèmes éducatifs de ces pays. Ces programmes et plans d'action reposent sur un diagnostic approfondi du système éducatif et sur l'identification et l'établissement des priorités d'intervention appliquant le cadre de diagnostic/analyse et suivi de la qualité de l'enseignement général (GEQAF). Le BIE a également fourni de l'assistance technique au Cameroun et à l'Afrique du Sud dans les domaines de l'EPPE pendant l'année 2016. En 2017, le BIE facilitera la mise en place des plans d'action développés en 2016. Deux pays, l'Égypte et l'Arabie Saoudite seront également soutenus pendant l'année 2017 dans l'élaboration de plans d'action dans leurs domaines prioritaires. Le BIE cherche à consolider et intensifier l'aide aux dix pays partenaires mentionnés plutôt qu'à accroître le nombre de pays aidés. La stratégie est de se concentrer sur un petit nombre de pays en leur apportant un soutien à long terme suivant les étapes de diagnostic/analyse, de développement de plans d'action, de mises en œuvre et de suivi. Les enseignements tirés d'une telle analyse systémique et d'engagement à long terme peuvent se révéler inestimables pour le soutien que l'UNESCO peut apporter aux pays membres à l'avenir dans le renforcement des capacités de leurs systèmes éducatifs, en vue d'assurer de manière équitable et en utilisant efficacement les ressources disponibles une éducation pertinente et de qualité, ainsi que des opportunités concrètes d'apprentissage tout au long de la vie. En résumé, le BIE continuera d'aider ces dix États membres à atteindre l'ODD 4. En outre, le BIE poursuivra le développement des programmes de renforcement des capacités à l'intention des responsables techniques de haut niveau des ministères de l'éducation pour qu'ils soient à même de transformer et gérer leurs systèmes éducatifs en vue de réaliser l'ODD 4 et de permettre d'acquérir de futures compétences.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Fournir une assistance technique à l'élaboration et à la mise en œuvre d'interventions pour éliminer les contraintes systémiques identifiées dans 10 pays ayant déjà entrepris les analyses systémiques du système éducatif à travers le cadre de diagnostic/analyse et suivi de la qualité de l'enseignement général (GEQAF). Cadre de bilan-diagnostic de la qualité l'enseignement général (GEQAF)</p> <p>2. Elaborer un système d'indicateurs pour l'efficacité du système éducatif en collaboration avec Oman, pays qui a déjà mis en œuvre un programme complet sur les TIC de collecte de données et d'outil d'analyse</p> <p>3. Concevoir, mettre en place et gérer divers programmes de formation pour renforcer le leadership technique dont les ministères de l'éducation ont besoin pour satisfaire aux exigences inhérentes à l'ODD 4, aux plans de développement nationaux et aux compétences du XXIe siècle</p> <p>4. Renforcer les partenariats du BIE avec d'autres institutions et avec le secteur privé dans la mobilisation des ressources et de l'expertise technique au bénéfice des Etats membres</p> <p>5. Création de centre de meilleures pratiques (Best Practice Hubs - BPHs) dans au moins trois pays qui excellent dans un ou plusieurs domaines, dans lesquels d'autres pays font face à des contraintes qui les empêchent d'offrir une éducation de qualité et un apprentissage pertinent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Sept pays mettant en œuvre des interventions pour éliminer les contraintes systémiques; Trois pays ayant développé des interventions systémiques et commencé la mise en œuvre ; Le cours sur la gestion de la qualité de l'éducation pour les cadres supérieurs est opérationnel ; Le cours sur le Leadership technique prêt pour accréditation ; Trois centres de meilleures pratiques opérationnels (Seychelles, Oman, Azerbaïdjan) 	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité opérationnelle des États membres, à concevoir, développer, mettre en œuvre et assurer le suivi des interventions qui améliorent la qualité de l'éducation et renforcent l'efficacité de l'apprentissage, est renforcée; • La capacité de gestion du système éducatif fondée sur les preuves est renforcée; • Le leadership et la capacité opérationnelle à assurer de manière équitable une éducation et un apprentissage tout au long de la vie qui soient de qualité et adaptés au développement parmi les États membres sont accrus; • Les partenariats du BIE contribuent à l'amélioration de l'accès, de la qualité, de l'équité et de l'efficacité des systèmes éducatifs; • Développement de solides capacités techniques et échanges d'expérience grandement renforcés au sein des BPHs 	<ul style="list-style-type: none"> • La pénurie de personnel au BIE peut entraver sérieusement les progrès accomplis 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien des efforts de mobilisation des ressources

IV. Résultat escompté 2 du BIE, contribuant à l'axe d'action 3 [Résultat escompté 11]

Une base de connaissances solide pour éclairer des prises de décision et des pratiques fondées sur des données probantes en matière de curriculum, d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation est rendue plus performante et mise en œuvre

En 2017, le BIE renforcera son rôle de courtier en connaissances afin de combler les lacunes entre les connaissances produites et leur application pratique. Le renforcement de ce rôle est capital pour distinguer le BIE en tant que chef de file intellectuel dans les domaines relevant de sa compétence. S'il joue ce rôle avec efficacité, le BIE servira également d'unique point de rencontre pour tout ce qui est nouveau dans les domaines essentiels relevant de sa compétence. Ce domaine de programme est aussi crucial pour maintenir les autres domaines de programmes ainsi que les services de formation et d'assistance technique du BIE à la pointe du savoir. En 2017, le BIE axera son rôle de courtier en connaissances sur quatre thèmes en rapport avec son mandat essentiel : le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement, de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation.

S'agissant des États membres, le rôle renforcé de courtier en connaissances du BIE augmentera les connaissances analytiques et la base de données nécessaires pour éclairer les décisions et pratiques dans le cadre de l'agenda mondial Éducation 2030 et de la mise en œuvre de l'ODD 4. Un effort concerté sera aussi réalisé pour améliorer la diffusion des connaissances à un public ciblé, en s'attachant en priorité aux spécialistes du curriculum, aux évaluateurs, aux formateurs d'enseignants, aux enseignants et aux décideurs.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer et orienter la fonction de passeur de connaissances (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'attention sur les neurosciences en rapport avec l'apprentissage en tant que première thématique de la fonction de passeur de connaissance <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: au moins 15 produits présentés sur la plateforme du BIE • Maintenir les meta-analyses des recherches existantes sur le lien entre le curriculum et la pertinence de l'éducation vis-à-vis du développement dans le contexte des ODD <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs Au moins quatre produits présentés sur la plateforme du BIE; Une alliance globale pour les compétences futures est établie et opérationnelle. • Sustain production of <i>Prospects</i> on topics relevant to the IBE's agenda and mission, in English, Arabic, and Mandarin Chinese: <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: au moins quatre numéros par an. • Maintenir la production de la série de livres du BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: au moins un livre publié dans la série <i>le BIE sur le curriculum, l'apprentissage et l'évaluation</i>. • Réorienter, reconditionnement et maintien de la production de la série <i>Pratiques éducatives</i> (co-publiée avec le International Academy of Education), sur des sujets pertinents pour le BIE par rapport à son mandat et à sa mission: <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: au moins trois livrets publiés sous forme papier et numérique dans la série <i>Pratiques éducatives</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le leadership intellectuel du BIE est davantage reconnu ; • La diffusion technique de la formation et des services consultatifs du BIE est améliorée ; • L'accès à des connaissances de pointe dans les domaines de la compétence du BIE est amélioré, en particulier au sein du Réseau mondial du curriculum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières insuffisantes pour appuyer la mise à disposition de connaissances ; • Atteindre un public ciblé peut demeurer problématique surtout dans les zones où la connectivité est médiocre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des partenariats et soutenir les efforts de mobilisation de ressources ; • Identification d'institutions voulant assurer la traduction, l'impression et la distribution de <i>Perspectives</i> et d'autres publications dans les langues des nations unies ; • Envisager les possibilités de partenariat avec Google pour atteindre des zones où la connectivité est médiocre.
<p>2. Renforcer la fonction de centre d'information et d'échanges du BIE (conformément à la cible 4.1 de l'ODD 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la production d'alertes bihebdomadaires en mettant l'accent sur le curriculum, l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation ; • Poursuivre la numérisation de 4700 ouvrages de la collection des manuels scolaires historiques du BIE <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: une fois le processus de numérisation achevé, commencer le contrôle de qualité • Élargir la collection de curricula en ligne. Mettre au point des outils interactifs permettant aux états membres de partager leur curricula avec le BIE <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif: télécharger et traiter au moins 100 documents • Élargir la base de données mondiales de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux produits du savoir du BIE est amélioré ; • Renforcer le statut du BIE en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de prestataire de données sur les curricula et les systèmes éducatifs 		

3. Renforcement des capacités de gestion des savoirs du BIE (conformément à la cible 4.1 des ODD)

- Amélioration de la plateforme informatique pour conserver et diffuser la connaissance créée et/ou and/or distribuée par le BIE de façon plus efficace;
- Développer davantage le cycle de conférence du savoir (IBE Learning Series), séminaires, conférences sur des sujets pertinents, et organisé au BIE.
 - Trois évènements du cycle de conférence du savoir organisée pour le BIE et la Genève internationale.

- L'efficacité du BIE en matière de diffusion des connaissances est améliorée.

- L'essentiel du contenu du site Web n'est pas disponible dans au moins quatre langues de l'ONU, ce qui peut limiter de façon substantielle l'accès aux contributions clés.

- Examiner des fonds de traduction potentiels de chaque groupe électoral.

V. Développement institutionnel et organisationnel (fonction de renforcement des capacités du BIE)

Renforcer les capacités d'exécution du BIE est indispensable vis-à-vis du rôle de développeur de capacités qu'il tient auprès des Etats membres et de ses autres clients. Ainsi, des améliorations cruciales de ses capacités seront menées en 2017. La mise en place des instruments-clés de ces améliorations nécessitera la mise en place d'un dialogue avec des partenaires techniques de renommée mondiale, le recrutement des meilleurs experts possible, ainsi que la poursuite des cycles de conférences du savoir du BIE. Le BIE travaillera aussi tout particulièrement sur son image externe, d'abord en continuant à fournir des produits et des services de qualité, mais également via une image claire et une communication efficace avec les publics externes. Le BIE poursuivra également ses efforts en vue d'obtenir des ressources suffisantes, ce qui constitue la base de tous ses autres efforts.

Activités	Impact escompté	Risques	Atténuation des risques
<p>1. Renforcer l'image externe et de marque et le nom du BIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la publication annuelle de IBE IN FOCUS renforçant la voix des partenaires ; <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs: IN-FOCUS 2016 publié; IN-FOCUS 2017 en préparation. • Traduire IBE IN FOCUS en français et arabe et renforcer son implantation; <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs IN-FOCUS 2016 en arabe; IN-FOCUS 2016 en français. • Améliorer la visibilité et jouer le rôle intellectuel moteur <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs Quatre discours liminaires dans les grands événements mondiaux Deux Conférences internationales (EPPE et apprentissage de la lecture) Trois hauts panels (compétences futures, PEV-VUC, changement de paradigme) IBE IN-FOCUS Deux universités prestigieuses partenaires ayant signé un protocole d'accord • Créer une nouvelle image de marque cohérente pour le BIE-UNESCO à travers tous les canaux <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: La marque du BIE établie et respectée • Accroître et authentifier le travail du BIE-UNESCO par l'approbation de tierce partie et réciproquement. <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: Trois tierce partie identifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • La visibilité, l'accessibilité et l'image du BIE s'améliore; 		
<p>2. Renforcer la communication externe du BIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie de communication afin d'améliorer le rôle du BIE en tant que centre d'excellence en matière de curriculum et de partager les activités et les résultats <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: Stratégie de communication adoptée • Renforcer les canaux numériques pertinents : site web, forums, les réseaux sociaux, blogs, email et visuels. <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs Site web restructuré 			

<p>Canaux de communication avec le RMC opérationnels Stratégie de communication mise en œuvre</p>			
<p>3. Soutenir les efforts tendant à inciter les États membres à détacher du personnel qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: Trois pays membres du Conseil ayant signé un accord pluriannuel de contributions volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de 50% du niveau actuel des contributions volontaires des États membres du Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du Conseil n'augmentant pas les contributions volontaires au BIE 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le dialogue avec d'éventuels contributeurs
<p>4. Soutenir les efforts afin d'obtenir des États membres du Conseil du personnel détaché qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif: au moins 5 personnes de niveau confirmé prêtés au BIE par les États membres du Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Détachement de personnel d'au moins 5 personnes de niveau confirmé - pour des domaines pour lesquels le BIE a déjà préparé des mandats 	<ul style="list-style-type: none"> • Les États membres continuent de ne pas détacher de personnel auprès du BIE • 	
<p>5. Soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les partenaires stratégiques du BIE en mettant l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur privé • Les fondations et les organismes philanthropiques • Les institutions spécialisées dans des domaines relevant de la compétence du BIE • Les institutions académiques et les instituts de recherche • Les réseaux professionnels • Les organismes multilatéraux et bilatéraux • Les sociétés civiles reconnues par l'UNESCO • Le Siège et les bureaux hors siège de l'UNESCO • Les instituts et réseaux de l'UNESCO • Les organismes des Nations Unies et autres organisations intergouvernementales • Les ministères de l'éducation des États membres <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs: Pour chaque P3, amener un nouveau partenaire financier valant 500 mille US\$ par an pour au moins deux ans; Pour chaque P4 et P5, amener deux nouveaux partenaires financiers valant 500 mille US\$ ou un partenaire valant un million de US\$ par an pour au moins deux ans; Pour les personnes de niveau D, amener deux nouveaux partenaires valant un million de US\$ par an pour au moins deux ans; 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation substantielle du nombre de programmes financés par divers partenaires et/ou exécutés en partenariat avec différents acteurs 		

5. Soutenir les efforts en vue d'instaurer des mécanismes de recrutement économes en ressources

- Augmenter le nombre de consultants junior et senior à long-terme et de chercheurs boursiers

Risques institutionnels

- Soutenabilité financière
- Stratégiques
- Techniques
- Institutionnels
- Manque de ponctualité lié aux réductions d'effectifs
- Perception

- Absence de contributions volontaires
- Effacement progressif du Pays hôte
- Emplacement des bureaux et coûts
- Membres du Conseil ne versant pas de contributions volontaires
- Rôle stratégique de la Direction approprié par le travail régulier en raison du manque de personnel
- Restrictions de recrutement, processus de recrutement, restrictions pour faire appel à un personnel de qualité
- Le Siège continue de renforcer ses capacités en matière de Curriculum et d'apprentissage
- L'ISU mène l'évaluation de l'apprentissage sans tenir compte du curriculum
- Chevauchements avec le Siège
- D'autres prendront la place du BIE. Exemple: l'OCDE utilisant les recherches du BIE sur le Curriculum
- Ne pas être les premiers sur un sujet
- L'élargissement des services doit toujours être assuré (Assistance technique et apprentissage)

VII. Données budgétaires

IBE - BUDGETARY FRAMEWORK 2017

SPECIAL ACCOUNT (USD)

	Carry forward 2016	UNESCO Financial Allocation	DDC 2016/2017 *	NIGERIA	SEYCHELLES	DUBAI CARES	Swiss Foundation	IBE RESERVES 2016	Available budget
I. Programme Activities									
I-1 Activities under Expected results I	730'328	0	153'000	48'496	0	330'000	0	50'000	1'311'824
Diploma course on curriculum design	957	0	0	0	0	0	0	20'000	20'957
Innovation and Leadership in Curriculum and Learning	432	0	13'000	0	0	0	0	30'000	43'432
Technical Assistance to Members States on Curriculum Design and Development (TA to MS on CDD)	0	0	140'000	48'496	0	0	0	0	188'496
Learning outcomes in early grades: integration of curriculum, teaching materials, and assessment of Education	618'740	0	0	0	0	0	0	0	618'740
Strengthening the Education Systems of MS to equitably provide high quality education and effective learning opportunities.	73'017	0	0	0	0	330'000	0	0	403'017
Strengthening STEM curricula for girls in Africa and Asia and Pacific (phase I)	37'183	0	0	0	0	0	0	0	37'183
I-2 Activities under Expected results II	356'947	0	230'000	40'000	0	0	221'239	30'000	878'186
Research & Publications	4'687	0	30'000	0	0	0	0	0	34'687
Knowledge Brokerage	6'440	0	60'000	40'000	0	0	0	0	106'440
Development of IBE website & Communication	2'070	0	140'000	0	0	0	0	30'000	172'070
Text books Project	155'940	0	0	0	0	0	0	0	155'940
IBE Historical Archives Project	187'811	0	0	0	0	0	221'239	0	409'050
Total Programme Activities (I)	1'087'275	0	383'000	88'496	0	330'000	221'239	80'000	2'190'010
II. Governing Board/Gen. Adm./Institutional Dev.									
II-1 IBE Council/Steering Committee	0	30'000	0	0	0	0	0	20'000	50'000
II-2 General operating costs	0	150'000	0	0	18'496	0	0	251'504	420'000
II-3 Director Office	0	20'000	144'965	0	0	0	0	120'327	285'292
Total Governing Board /Gen. Adm./Institutional Dev.	0	200'000	144'965	0	18'496	0	0	391'831	755'292
TOTAL (I) + (II)	1'087'275	200'000	527'965	88'496	18'496	330'000	221'239	471'831	2'945'301
III. Staff costs (III)	-	1'824'050	180'000	-	70'000	147'000	-	-	2'221'050
STAFFCOST (Established posts)		1'688'050							1'688'050
PA STAFFCOST		136'000	180'000		70'000	147'000			533'000
TOTAL ESTIMATED RESOURCES	1'087'275	2'024'050	780'488	100'000	100'000	510'390	250'000	559'016	5'411'219
TOTAL BUDGET ALLOCATED 2017	1'087'275	2'024'050	707'965	88'495.5	88'495.5	477'000	221'239	471'831	5'166'351
IBE ESTIMATED RESERVES DEC 2017	-	-	72'523	11'505	11'505	33'390	28'761	87'185	244'868

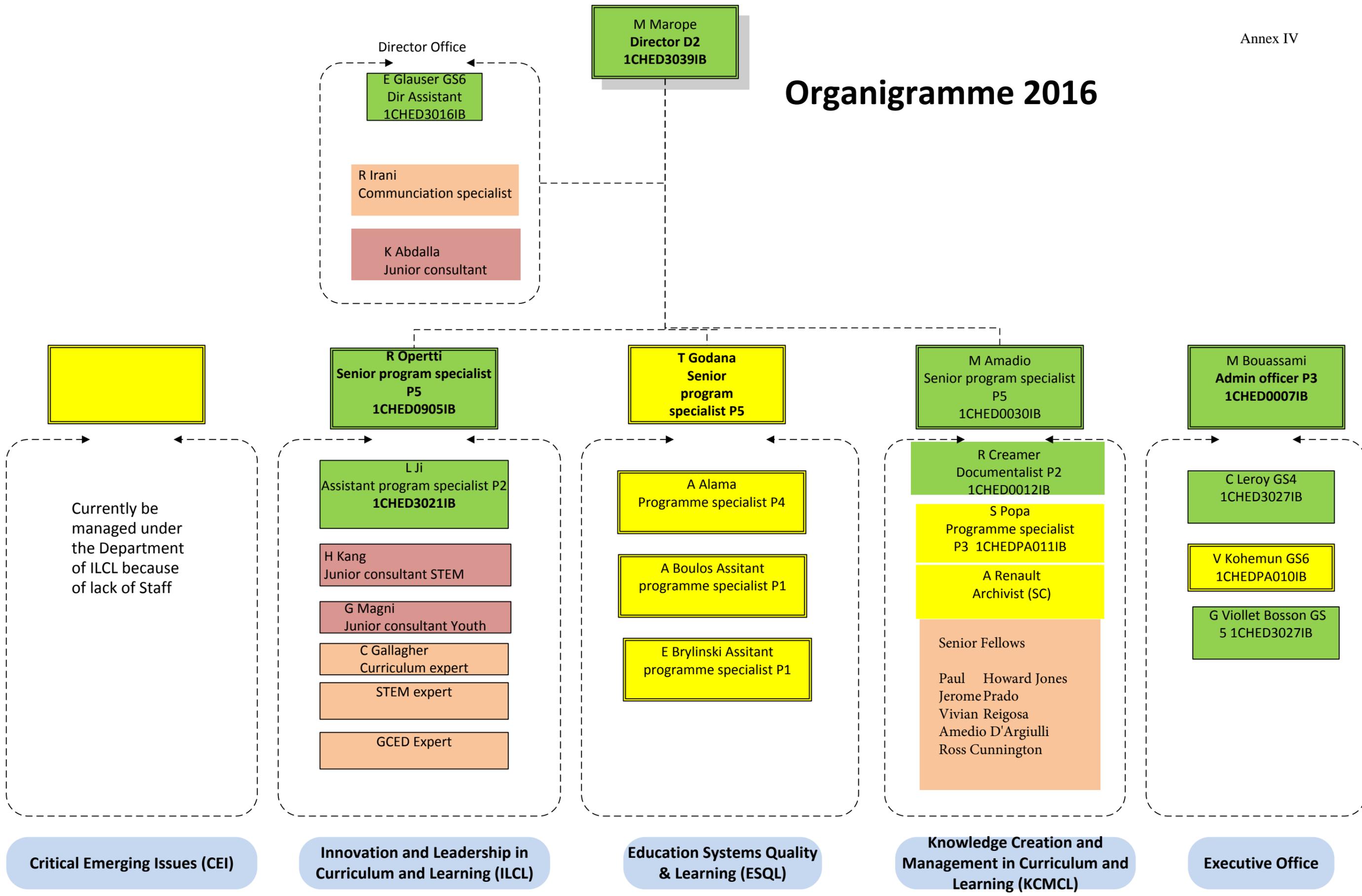
* Swiss contribution of CHF 800'000, the estimated equivalent in USD 780,488 based on the UN Exchange rate of January 2017

Annexe 1 ODD 4 et cibles

ODD 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- Cible 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- Cible 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Organigramme 2016



- Fixed term staff
- Project Appointment (PA)
- Long term Consultant
- Junior consultant



Review of the management and governance of education-related Category 1 institutes

ADG/ED
December 2016

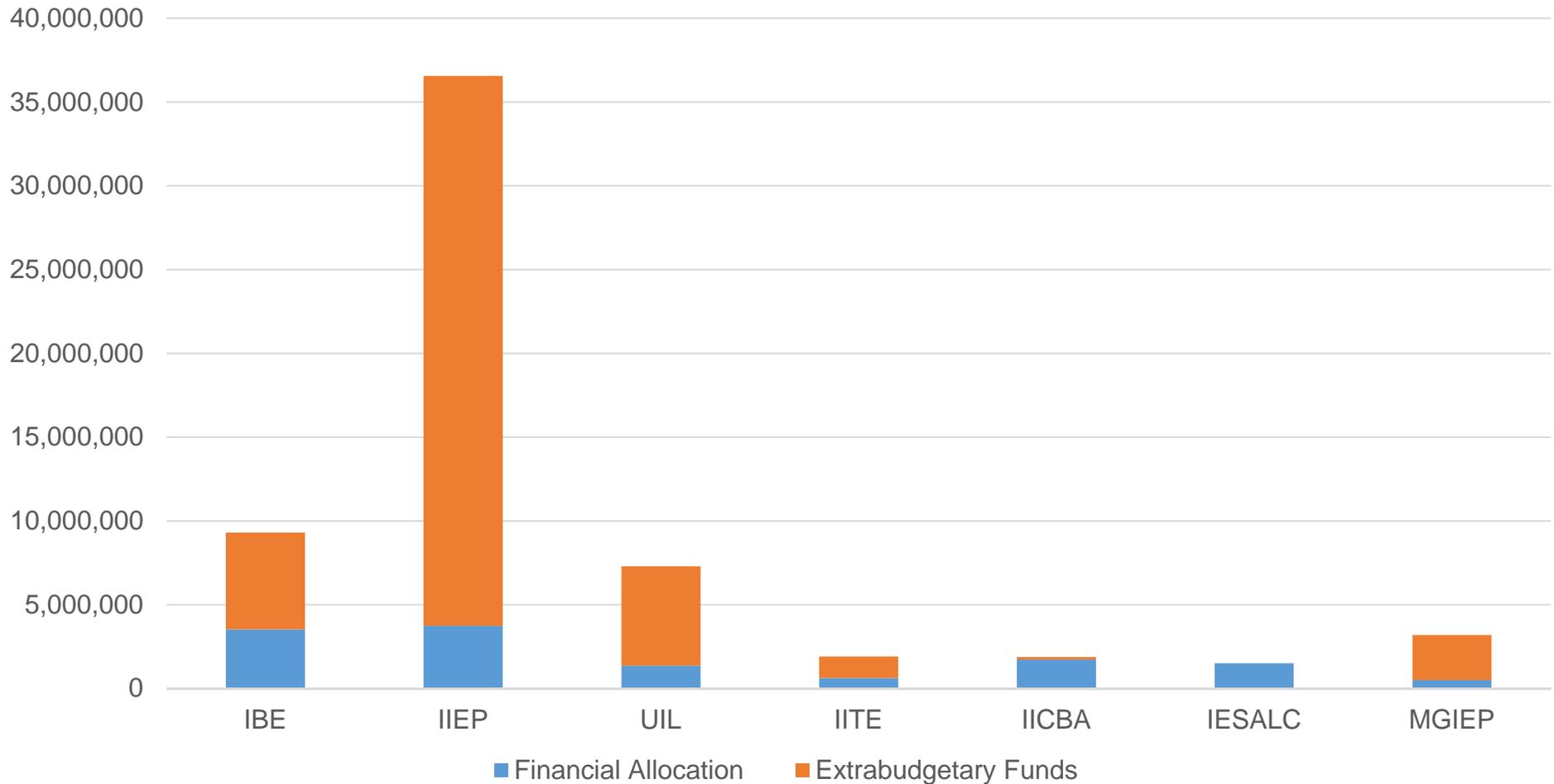
Contribution of category 1 institutes

- **Support implementation of SDG 4 through specialized technical expertise of the Institutes**
 - Capacity development
 - Technical assistance
 - Development of guidance and materials
 - Research
 - Standard-setting

- **Integral part of UNESCO's Education Sector; managed with functional autonomy and delegated authority**

Overview of Resources – Budget

Financial Resources of Institutes (37 C/5 – RP and Extra-budgetary)



Source Management Chart

UNESCO Staff costs

Number of RP posts by grade

Grade	HQs	Field	Institutes	Total
D1 & above	5	1	8	14
P1 to P5	49	67	25	141
NOA to NOD	-	33	2	35
G2 to G7	31	10	23	64
Total	85	111	58	254

Staff costs budget

	HQs	Field	Institutes	Total
in M\$	21,7	29,6	15	66,3
in %	32.8%	44.6%	22.6%	100%

Continuous efforts to improve management of category 1 institutes (1/2)

- **2012: IOS evaluation and ED Sector review**
Three areas of challenges: 1) programme coordination and focus; 2) organizational arrangements; and 3) financial sustainability
- **2013: General Conference – Requested for further improvement in management**
Revision of the Statutes of all Institutes
(e.g. term limit of the Directors; reducing the composition of the GB members, etc.)
- **2014: External audit on ‘Governance and Financing of Institutes’**
Issues identified: 1) Institutes’ governance mechanisms; 2) operational and budgetary problems; and 3) the concept of autonomy

Overview of efforts to improve management of category 1 institutes (2/2)

- **2015: General Conference – Requested to further improve management**
Revision of the Statutes of IBE and ITE
- **Since 2012 – until 2016: Clarification on Functional Autonomy and Delegation of Authority**
Completed discussion with Directors of Institutes and Central Services

Functional Autonomy and Delegation of Authority

- **Key challenge identified by IOS and External Auditor**
 - Need for clarity on the definition of Functional Autonomy and Delegation of Authority in relation to UNESCO's Rules and Regulations

- **Since 2012, ongoing discussion to establish a Table of Functional Autonomy and Delegation of Authority**
 - Programme management and coordination
 - Financial and Budget Management
 - Human Resources Management

Table of Functional Autonomy and Delegation of Authority (1/3)

➤ Programme Management and Coordination

- Clearer division of labour established between HQ and Institutes
- ED Leadership Team (including the Institutes) prepare the C/5, Programme directions of UNESCO
- Planning: Led by IIEP
- Literacy: UIL on scaling up actions + global partnership + HQ on advocacy
- Teachers in Africa: Led by IICBA
- Prevention of Violent Extremism: HQ Global guidance + IBE on Curricula + MGIEP targeting Youth

Table of Functional Autonomy and Delegation of Authority (2/3)

- **Financial and Budget Management and Administration**
 - Principle: Converge with UNESCO on processes, systems and tools
 - Institutes manage their respective Special Accounts: flexibility and autonomy
 - Institutes and their Governing Boards manage their respective budgets and revenue
 - Institutes retain 100% of Programme Support Cost on extrabudgetary funds

Table of Functional Autonomy and Delegation of Authority (3/3)

➤ Human Resources Management

- Principle: Ensuring alignment with UNESCO's Rules and Regulations for all UNESCO fixed-term staff
- Consultation completed with the Institutes' Directors
- Decision taken by Director-General: revise the Human Resources Manual concerning Institutes to align with UNESCO's Rules and Regulations

Way forward

- **Revision of Institutes' Statutes to:**
 - Ensure harmonization across the seven Institutes
 - Align with UNESCO's Rules and Regulations.
 - ❖ On issues related to **Governance:**
 - Appointment of the Member by the DG
 - Harmonization of the duration of term of the Members of the Board/Council
 - Procedure of selection of Executive Members
 - ❖ On issues related to **UNESCO's fixed-term Staff:**
 - Clear expression that UNESCO's Rules and Regulations are applicable to UNESCO's fixed term staff at Institutes

Way forward – work in progress

- **Inform the Institutes' respective Steering Committees (or equivalent) in 2017**
- **Propose amendments to the Statutes to UNESCO's General Conference in November 2017**



UNESCO/BIE/C.66/Inf.1
Geneva, 14 December 2016
Original: English/French

**SIXTY-SIXTH SESSION OF THE
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 14 – 15 December 2016

**SOIXANTE-SIXIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14 – 15 décembre 2016

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Afrique du Sud / South Africa

Mr. Dingani NGOBENI
 Chief Director,
 Head of Special Projects
 Ministry of Basic Education
 Sol Plaatje House
 222 Struben Street
 Pretoria 0001
 Tel: +27 79 505 9124
 Email: Ngobeni.D@dbe.gov.za

**Bolivie (Etat plurinational de)/Bolivia
(plurinational State of)**

Mrs. Pamela MAMANI
 Second Secretary of the Permanent
 Delegation of Bolivia to UNESCO.
 Maison de l'UNESCO
 Bureau M2.06
 1, rue Miollis
 F- 75732 Paris Cedex 15
 Tel: +33 1 45 68 30 39
 Fax: +33 1 45 68 30 37
 E-mail: dl.bolivia@unesco-delegations.org
Pamela.mamani@bolivia-unesco.org

Brésil / Brazil

Mr. Roberto SALONE
 Permanent Mission of Brazil to the United
 Nations Office and other International
 Organizations in Geneva
 15 Ch. Louis-Dunant
 CH - 1202 Genève
 Tel.: +41 22 332 5017
 Fax: +41 22 910 0751
 Email: roberto.salone@itamaraty.gov.br

Grèce / Greece

Ms. Foteini ASDERAKI
 Assistant Professor
 Director of the Laboratory on Education Policy,
 Research, Development and Interuniversity
 Cooperation (ERDIC)
 Department of International and European
 Studies
 University of Piraeus
 80, Karaoli and Dimitriou str.,
 18534 Piraeus, Greece
 Email: asderaki@unipi.gr

Koweït / Kuwait

Mr. Haitham AL-ATHARI
 Under-secretary of the Ministry of Education
 PO Box 7.

Shuwaikh, Buiding No 1.
 Al-Safat 13001
 Kuwait
 Tel: +965 483 5721
 Fax: +965 483 7292
 Email: h.alathari@gmail.com

Mr. Sobeeh A. ALMUKHAIZIM
 Director General
 National Center for Education Development
 (NCED)
 Sharq, Jaber Almubarak Street
 Al-Sanabel Tower, Floors 31 & 32
 Kuwait City
 Tel: +965 222 777 11
 Email: s.almukhaizim@nced.edu.kw

S. Exc. Monsieur Meshal HAYAT
 Délégation permanente de l'Etat du Koweït
 auprès de l'UNESCO
 Maison de l'UNESCO
 Bureaux MS1.11/MS1.12
 1, rue Miollis
 75732 Paris Cedex 15
 Tél: +33 1 45 68 26 69
 Email : dl.kuwait@unesco-delegations.org

Lettonie / Latvia

Ms. Liesma OSE
 Adviser to Minister of Education and Science
 on Inclusive Education
 Ministry of Education and Science,
 Valnu iela 2
 Riga LV-1050
 Latvia
 Tel.: +37126498654
 Email: liesma.ose@izm.gov.lv
liesma.ose@gmail.com

Madagascar / Madagascar

Mr. Emi-Haulain KOLA
 Conseiller
 Ambassade de Madagascar en Suisse
 Mission Permanente de Madagascar auprès
 de l'Office des Nations unies
 Tel.: +41(0)764328973; +41(0)2274015 50
 Email: kemihaulain@yahoo.com

Mongolie / Mongolia

Ms Nyamjav ACHGEREL
 Counsellor
 Permanent Mission of Mongolia
 Embassy of Mongolia
 4 Ch. Des Mollies
 CH- 1293 Bellevue
 Tel.: +41 22 7741974
 Email: mongolie@bluewin.ch

Oman /Oman

H.E. Mr. Hamood bin Khalfan AL-HARTHI
Undersecretary of the Ministry of Education for
Education and Curriculum
P.O. Box 3
P.C.100, Ministry of Education
Muscat, Oman
Tel.+968 24141634
Fax +968 24414198
Email : hamood99@hotmail.com
hamood@moe.om

Mr. Yahia Khamis AL-HARTHI
Director General of Curriculum
P.O. Box 3
P.C. 100, Ministry of Education
Muscat, Oman
Email: yahyaalharthy@hotmail.com

Roumanie / Romania

Mr. Ciprian FARTUSNIC,
Director General of the institute of Educational
Sciences
Bucharest, Romania
Email: cipf@ise.ro

Suisse / Switzerland

M. Nicolas MATHIEU
Secrétaire général de la Commission suisse
pour l'UNESCO
Département fédéral des affaires étrangères
Bundesgasse 28
CH - 3003 Berne
Tél.: +41 31 323 41 34
Fax: +41 31 322 10 70
Email : nicolas.mathieu@eda.admin.ch

Mme Chantal NICOD
Cheffe (Division Afrique de l'Ouest)
DFAE
DDC
Freiburgstrasse 130
CH - 3003 Berne
Tel.: +41 58 461 19 29
Fax.: +41 31 322 63 30
Email : chantal.nicod@eda.admin.ch

M. Benedikt HAUSER
Collaborateur scientifique
Secrétariat d'état à l'éducation, à l'innovation
et à la recherche
Hallwylstrasse 4
3003 Berne
Suisse
Tél. : +41 31 322 68 32
Email: benedikt.hauser@sbf.admin.ch

M. Leo KARRER
Collaborateur diplomatique,
Mission permanente de la Suisse auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
organisations internationales à Genève
Mission permanente de la Suisse auprès
9-11 rue de Varembe, CP 194
CH – 1211 Genève 20
Tél. : +41 22 749 24 52
Fax : +41 22 749 24 37
Email : leo.karrer@eda.admin.ch

Mme Julie MEYLAN
Experte associée
Mission permanente de la Suisse auprès de
l'Office des Nations Unies et des autres
organisations internationales à Genève
Mission permanente de la Suisse auprès
9-11 rue de Varembe, CP 194
CH – 1211 Genève 20
Tél. : +41 58 469 70 73
Fax : +41 58 482 24 37
Email : julie.meylan@eda.admin.ch

Mme Corinne WILD
Coordinatrice de programmes
Section UNESCO
Département fédéral des étrangers DFAE
Direction politique DP
Division Nations Unies et organisations
internationales
Bundesgasse 28, CH-3003 Berne
Tél. : +41 58 465 07 48
Fax : +41 58 464 90 65
Email : corinne.wild@eda.admin.ch

Mme Eléonore ZOTTOS
Secrétaire générale adjointe
Département de l'instruction publique, de la
culture et du sport (DIP)
Secrétariat général
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, CP 3925
1211 Genève 3
Tél. : +41 22 546 69 05
Fax : +41 22 546 69 49
Email: eleonore.zottos@etat.ge.ch

Thaïlande / Thailand

Mr. Chaiyosh IMSUWAN
Deputy Permanent Secretary for Education/
Secretary-General of the Thai National
Commission for UNESCO
Ministry of Education

Ms. Nongsilinee MOSIKA
Director of Bureau of International
Cooperation/Deputy Secretary-General of the
Thai National Commission for UNESCO
Ministry of Education
E-mail: nongsilinee@gmail.com

Mr. Pramote DUANG-IM
Deputy Permanent Delegate of Thailand to
UNESCO
E-mail: dl.thailande@unesco-delegations.org

Mrs. Kanittha HANIRATTISAI
Assistant Secretary-General
The Thai National Commission for UNESCO
Ministry of Education
E-mail: kanittha_ha@yahoo.com

UNESCO BIE / UNESCO IBE

Ms Mmantsetsa MAROPE, Director
Mr Tekaligne GODANA, Senior Programme
Specialist
Mr. Renato OPERTTI, Programme Specialist
Ms Amapola ALAMA, Programme Specialist
Ms Simona POPA, Programme Specialist
Mr. Mohammed BOUASSAMI, AO,
Ms Rebecca IRANI, Digital Content and
Communication Officer

OBSERVATEURS / OBSERVERS

Azerbaijan / Azerbaidjan

Mr. Fariz RZAYEV
Deputy Chief of Staff
Ministry of Education
49, Khatai Avenue
Baku, AZ 1008
Republic of Azerbaijan
Tel.: +994124969686
Email: f.rzayev@edu.gov.az

Mr. Yusif HUSEYNOV
Attaché
Permanent Mission of the Republic of
Azerbaijan to the United Nations Office and
other International Organizations in Geneva
237 Route des Fayards,
CH-1290 Versoix
Tel.: +41 22 901 18 15
Fax: +41 22 901 18 44
Email: y_huseynov@mfa.gov.az

UNESCO SIEGE / UNESCO HQ

Mr Svein OSTTVEIT
Director
ED/EO, Executive Office, UNESCO
7, place de Fontenoy
F -75352 Paris 07 SP
Tél.: (33-1) 45 68 15 24
Fax: (33-1) 45 68 56 27
Email: s.osttveit@unesco.org

Ms Sohae LEE
Assistant Programme Coordinator
ED/EO/SPM
7, place de Fontenoy
F -75352 Paris 07 SP
Tél.: (33-1) 45 68 51 23
Email: s.lee@unesco.org